

1...bis

Belgique-België

P.P.

1050 Bruxelles 5
1/7658

TRIMESTRIEL
BUREAU DE DÉPÔT : 1050

...bruxelles informations sociales

juin 2006
n°157



REGARDS PROSPECTIFS sur l'associatif bruxellois

EXPOSÉ DU PROJET	5
PREMIÈRE TABLE RONDE	
Premier axe <i>Le terrain social, le public des associations, les attentes et besoins des usagers</i>	7
Troisième axe <i>Le contexte institutionnel, les relations avec les pouvoirs publics, les modes de financement, ...</i>	22
DEUXIÈME TABLE RONDE	
Troisième axe <i>Le contexte institutionnel, les relations avec les pouvoirs publics, les modes de financement, ...</i>	26
Deuxième axe <i>Le travail des associations, les moyens et modes d'organisation</i>	36



Merci à Abraham Franssen, sociologue aux Facultés universitaires Saint-Louis, pour son appui pédagogique, ... «Le fait qu'il donne des outils, on voit que tout le contenu, on l'a ; simplement, on ne sait pas comment le mettre.» : ajoutait Charles Burquel, lors d'une table ronde.

Merci, également, à tous les participants au projet : Serge Zombeck, Ludovic Henrard, Thérèse Kempeneers, Solveig Pabud, Marc Mathieu, Marie Wargnies, Dany Vandroogenbroeck, Suzanne Beer, Gabriel Maisin, Christine Kulakowski, Carole Grandjean, Claude Moreau, Véronique Du Parc, Brigitte Meire, Charles Burquel, Bernard Devos, Charles Lejeune.

Regards prospectifs sur l'associatif social, santé et ISP bruxellois

MURIEL MALDAGUE, COORDINATRICE CBCS AVEC LA COLLABORATION D'ALAIN WILLAERT, COORDINATEUR CBCS ET L'APPUI MÉTHODOLOGIQUE D'ABRAHAM FRANSEN DES FUSL



Bis n° 157 - juin 2006

Bruxelles Informations Sociales est la revue périodique du Conseil bruxellois de coordination sociopolitique asbl.
Le bis est membre de l'association des Revues Scientifiques et Culturelles.

Editeur responsable

Michel Pettiaux
Avenue Voltaire 135 - 1030 Bruxelles
Tél. 02 511 89 59 - 02 644 04 81
Fax : 02 245 23 02
E-mail : info@cbcscs.be
Site : www.cbcscs.be

Conseil d'administration

Bernard Antoine, Christine Collard, Eric Colle, Martine Dedal, Milou Depré, Marc Dumont, Nicole Grimberghs, Jean-Charles Houzeau, Philippe Laurent, Charles Lejeune, Fouad Mabrouk, Michel Pettiaux, Solveig Pahud, Catherine Reynaerts, Jenny Rose, Gustave Stoop, Carine Vandroogenbroeck, Lydwine Verhaegen, Tatiana Vial Grösser.

Coordination du CBCS et de sa revue

Muriel Maldague
mmaldague@cbcscs.irisnet.be
Alain Willaert
awillaert@cbcscs.irisnet.be

Conception graphique, mise en page et production

www.witvrouwen.be

Photos

Bruno D'Alimonte

Par respect de l'environnement, le ...BIS est imprimé sur du papier non blanchi au chlore.

Les articles signés n'engagent

que la responsabilité de leurs auteurs.

Les articles et extraits d'article ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord de la rédaction.



Juillet 2005 : Le CBCS publie son guide des membres qui regroupent 70 principales organisations privées francophones de l'action sociale et de la santé ambulatoire en Région de Bruxelles-capitale ; il est à la fois un état des lieux, une photographie collective des membres du CBCS mais aussi, «un horizon d'attentes», un panorama des attentes et espoirs de ceux-ci.

A sa lecture, un projet naît : prolonger les discussions entamées dans le guide ; amorcer les débats sur la vision d'avenir pour l'associatif social-santé bruxellois avec des membres du CBCS. Ce projet rencontre les objectifs du CBCS qui sont, entre autres, de valoriser le monde associatif, d'informer, de rassembler et favoriser les lieux où germent les prises de conscience et leur élaboration politique, de susciter les rencontres, les débats, ...

L'aventure commence dès le mois d'août 2005 et se clôture en janvier 2006. Première étape : entre août et octobre 2005, douze membres du CBCS, interlocuteurs significatifs de l'associatif bruxellois, pour la plupart représentants de Fédération et responsables d'association sont interviewés.

L'enquête tourne autour de trois axes : le public, le travail des associations et le contexte institutionnel ; elle porte sur les évolutions probables ou souhaitables, les besoins, les enjeux, les propositions, les transformations positives ou négatives, les difficultés des différents secteurs. Moments riches, captivants, étonnants parfois ; échanges abondants, directs, jamais soporifiques avec des interlocuteurs curieux, enthousiastes, prolixes, ...

Deuxième étape : les tables rondes aux mois de novembre 2005 et janvier 2006. Après avoir dégagé les idées fortes des entretiens, le CBCS a donné rendez-vous aux douze participants autour d'une table ronde afin de confronter leurs scénarios, de les mettre en débats, ...

Comme l'affirmait Christine Kulakowski, participante au projet : «Je me rends compte comme c'est utile pour un secteur nouveau comme le nôtre de participer à des tables rondes comme celles-ci et d'entendre les expériences des autres secteurs.» Ces tables rondes ont permis, en outre, de rencontrer 'l'autre' que l'on ne connaît pas vraiment, de mieux connaître les autres secteurs, d'échanger différentes expériences, de mettre entre parenthèses ses réactions et défenses corporatistes, d'ébaucher 'des' propositions d'avenir pour l'associatif social-santé à Bruxelles, de souligner des enjeux communs, de réfléchir, tout simplement, ensemble, de construire des pistes d'interpellation, ...

Troisième et enfin, dernière étape : le bis 157 que vous tenez entre les mains, compte-rendu et analyse de ces rencontres, dossier à la fois, dense, fluide, où tout est dans tout, mêlé et imbriqué.

Bonne lecture !

Muriel Maldague
Coordinatrice CBCS

Introduction

Bruxelles



Fédérations et associations rencontrées et invitées

AFraHM Association francophone d'aide aux handicapés mentaux

Associatif financier

CBAI Centre bruxellois d'action interculturelle

CDCS Centre de documentation et de coordination sociales

FCSS Fédération des centres de service social

FEBISP Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socioprofessionnelle et d'économie sociale d'insertion

FEDITO Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes

FLCPF Fédération laïque des centres de planning familial

FMM Fédération des maisons médicales et des collectifs de santé francophones

FSB Fédération des services bruxellois d'aide à domicile

LBFSM Ligue bruxelloise francophone pour la santé mentale

SOS Jeunes

EXPOSÉ DU PROJET

Introduction

Dans le prolongement du guide des associations membres du CBCS⁽¹⁾, dans lequel la plupart des 73 fédérations et associations membres du CBCS avaient fait part des priorités qu'ils souhaitent voir se concrétiser au cours de la législature régionale bruxelloise 2004-2009, le CBCS a pris l'initiative de mener une réflexion prospective, de et sur, les associations bruxelloises, et en particulier celles qui sont actives sur les terrains du social, de la santé et de l'ISP.

Tout au long du projet, le CBCS a demandé l'appui d'Abraham Franssen, du Centre d'études sociologiques des FUSL.

Dans un premier temps, 12 interlocuteurs significatifs de l'associatif bruxellois, pour la plupart représentants de fédération et responsables d'association ont été individuellement interviewés entre août et octobre 2005.

Dans un second temps, ces 12 interlocuteurs ont été conviés à deux tables rondes⁽²⁾, en novembre 2005 et en janvier 2006, afin de favoriser une démarche collective de réflexion prospective à propos des enjeux de l'action des associations à Bruxelles.

Les participants au projet étaient :

- Serge Zombeck, *président de la FEDITO et Ludovic Henrard, coordinateur à la FEDITO ;*
- Thérèse Kempeneers, *secrétaire générale de l'AFrAHM ;*
- Solveig Pahud, *directrice du CDCS ;*
- Marc Mathieu, *directeur de l'Associatif Financier ;*
- Marie Wargnies, *Présidente de la FSB et Dany Vandroogenbroeck, secrétaire de la FSB ;*
- Suzanne Beer, *secrétaire générale de la Febisp et Gabriel Maissin, administrateur délégué de la Febisp et vice-président de la CBENM (Confédération bruxelloise des entreprises du non-marchand) ;*
- Christine Kulakowski, *directrice du CBAI ;*
- Carole Grandjean, *directrice de la FLCPF et Claude Moreau, responsable de la cellule politique de la FLCPF ;*

- Véronique Du Parc, *administratrice de la FMM et Brigitte Meire de la FMM ;*
- Charles Burquel, *ex-président de la LBFSM, directeur et fondateur du Service de Santé Mentale 'Le Méridien' ;*
- Bernard Devos, *directeur de SOS-Jeunes ;*
- Charles Lejeune, *secrétaire général de la FCSS.*

L'enjeu de la démarche proposée est, plutôt que de réagir dans l'urgence aux mesures de court terme, d'anticiper les scénarios d'avenir, voire de les écrire collectivement. Il s'agit en tout cas, en tant qu'acteurs associatifs bruxellois, de lancer le débat sur là où nous voulons aller et comment y arriver. En se rencontrant, douze personnes responsables d'asbl pointent des enjeux communs, ébauchent des pistes d'interpellation communes par rapport à la relation au public, aux usagers, aux pouvoirs publics, à leur dynamique propre.

Plus précisément, trois axes de questionnement et de réflexion ont été au cœur des entretiens et des deux tables rondes :

Premier axe : *Le terrain social, le public des associations, les attentes et besoins des usagers.*

Deuxième axe : *Le travail des associations, les moyens et modes d'organisation.*

Troisième axe : *Le contexte institutionnel, les relations avec les pouvoirs publics, les modes de financement, ...*

La démarche proposée se veut transversale, en identifiant les convergences par delà les divisions sectorielles, d'ailleurs fortement remises en question. A ce stade, la démarche est également informelle, en ne s'inscrivant ni dans un cadre institutionnel défini, ni dans une commande politique. C'est à une dynamique de réflexion et d'action collective que cette initiative souhaite contribuer.

1 bis 155, juillet 2005

2 Une seule table ronde était prévue au départ mais parce que les débats dépassaient largement le temps imparti, une deuxième table ronde s'est déroulée, à la demande générale des participants, début de l'année 2006. Nous avons entamé les débats par d'abord, le premier axe, puis, le troisième axe et enfin, le deuxième axe.

Premier axe

Première table ronde



PREMIÈRE TABLE RONDE

Premier axe : Le terrain social, le public des associations, les attentes et besoins des usagers

1/ Quelques constats, questions et interpellations pointées à partir des interviews

1/1 La précarisation des publics

«La précarisation des publics, la lourdeur et complexité des problématiques amenées par les usagers» est citée dans la majorité des entretiens.

Endettement, chômage, difficulté à trouver un logement, loyer élevé, famille éclatée, isolement, ... est le lot de la majorité des publics des associations rencontrées ; à cette fragilité sociale, est souvent liée une problématique de santé mentale. Le public est plus violent dans ses rapports avec les travailleurs sociaux (FEDITO), à SOS Jeunes, on parlera de l'augmentation des petites incivilités.

Les **conséquences** de cette précarisation sur les asbl sont : une précarisation financières des asbl, elles-mêmes, (FMM et FSB), une difficulté durant les formations de construire des groupes stables (Febisp), un surcroît d'investissement, de travail des associations débordées, comme dans les centres de planning familial, les CASG, les maisons médicales ou les centres de **santé mentale** car "la souffrance psychique ou sociale passe par un suivi psy" (LBFSM).

1/2 De nouveaux migrants arrivent

De nouveaux migrants arrivent (CBAI, FCSS, FLCPF, FMM, Febisp, FEDITO), ils sont souvent en marge, non insérés, avec parfois de nouvelles demandes qui remettent en question les valeurs de l'asbl (FLCPF) et, plus généralement, pose le problème de la différence culturelle dans le processus d'aide (CBAI).

Les enjeux importants sont, aujourd'hui, l'intégration des primo-arrivants et la **multiculturalité** au niveau de la santé, de la cohésion sociale, de la formation, ...

Certains parlent aussi de discrimination par rapport à l'immigration (CBAI) et d'autres, d'apartheid par rapport aux jeunes à majorité immigrée (SOS Jeunes).

1/3 Le contexte micro

Le contexte micro, notamment la famille et les réseaux de sociabilité autonomes et communautaires, tend parfois à être oublié et négligé par les intervenants au profit d'une action institutionnelle qui tend à privilégier les interventions professionnelles auprès d'un usager individualisé et responsabilisé (FEDITO et LBFSM) ; ajoutons un culte de la **performance** généré par l'Etat social actif (FEDITO), ce culte de la performance, n'est-il pas à mettre en parallèle avec la spirale de l'excellence des associations citée par le CDGS ?

Comment réagir à cette précarisation ? Quel est le rôle de l'associatif social-santé ?

- «Le secteur a certes comme rôle d'aider les gens en difficulté mais il n'est pas outillé - et ce n'est d'ailleurs pas sa fonction - pour influencer sur la situation macroéconomique en matière de logement et d'emploi, source première de la paupérisation des usagers.» (FLCPF)
- «Si l'on prend l'exemple des réfugiés, le fait d'obtenir un statut et un logement va plus aider que le suivi chez le psy.» (LBFSM)
- «Avec 22% de chômage à Bruxelles, on ne peut pas nous demander de faire de la réinsertion sociale efficace.» (FCSS)

Par rapport à la complexification et l'augmentation des demandes et besoin de ce public, de **nouvelles réponses semblent essentielles**. Il ne s'agit pas seulement de «dénoncer et se plaindre» (SOS Jeunes) mais «Agir sur les dysfonctionnements que tu relève et proposer des améliorations, c'est faire du travail social.» (SOS Jeunes) ou «Les modalités d'exécution du travail social doivent être en questionnement perpétuel.» (FCSS)

Nous avons fréquemment entendu parler de «transversalité», de «travail en réseaux», de «décloisonnement» ; «En tout cas, le rapprochement avec les autres structures semble inévitable.» (FLCPF)

Question : Ce decloisonnement, doit-il s'opérationnaliser à partir des fédérations ? Des associations ? Des travailleurs ?

Voici quelques propositions :

«... mettre différents types d'approche sous un même toit.» (FMM) qui se rapprocherait de l'idée d'une "maison sociale de l'info" (CDGS).

«... faire intervenir les services de santé mentale dans les centres de services sociaux pour soutenir les équipes et les aider à faire face aux comportements d'anxiété, de dépressions et autres liés aux réalités sociales vécues par certains usagers.» (FCSS)

«Tout un travail inter-associatif s'est développé avec comme dénominateur commun la famille et la déficience intellectuelle.» (AFrAHM)

«Créer des rapports de complémentarité, être hétérogènes, c'est-à-dire suffisamment représentatif d'une problématique que l'on peut traiter, repérer qui fait quoi, donner la place à l'autre.» (LBFSM)



2/ Tour de table

Ludovic Henrard, FEDITO

Le public des usagers de drogues existe toujours, avec aujourd'hui, une **diversification des profils et une poly-consommation de psychotropes**. Les personnes sont plus loin dans leur état de délabrement. Un point à souligner est la désinsertion économique, les associations achètent, par exemple, de la soupe pour les usagers, ce qu'ils ne faisaient pas il y a 15 ans. Les publics très jeunes arrivent. Les situations sont aussi plus tendues, plus violentes dans les centres.

Y a-t-il une augmentation ou une stabilisation des usagers ? C'est difficile à évaluer car **l'on manque d'outils épidémiologiques** et par ailleurs le maintien d'une approche prohibitionniste rend difficile l'appréhension du phénomène.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Serge Zombeck du 31 octobre 2005

Par rapport à cette population de "vieux" toxicomanes, il existe une dérive et une désinsertion sociales qui confirment le poids de plus en plus important des contextes sur l'apparition de symptômes en concordance avec des phénomènes de société tenus pour normaux. Il y a 10 ans, on travaillait le contexte individuel, la famille, les déterminants sociaux micro du symptôme ; aujourd'hui, les acteurs évoquent une pression macro sur les individus.

Les consommations se radicalisent et en même temps, le discours du secteur se dépolitise, il y a moins de militance ; ce qui est paradoxal car on reconnaît les

choses comme étant inéluctables alors que l'on a plus d'ingrédients pour élaborer et construire un discours plus politique que par le passé. Cette diminution de militance est liée à une 'débrouille' des associations et aussi à une dépolitisation de l'ensemble du secteur, de la cité, ...

Avec l'Etat social actif, ce fameux culte de la performance qui a été mis en avant comme un des sous-basements de l'augmentation de consommation de produits psychotropes est en train d'être alimenté.

On est aussi devant une performance des associations, ...

Cette évolution probable doit susciter de la part du secteur des réflexions, des propositions alternatives au suivi.

Abraham Franssen

Par rapport à ces constats, quelle est l'orientation que vous privilégiez, renforcer les moyens des centres ou changer radicalement d'approche ?

Ludovic Henrard, FEDITO

Il faut privilégier une approche plus concertée, voire commune à partir de différents secteurs, notamment en **prévoyant des intervenants communs à plusieurs secteurs pour développer des projets communs**. Pour le cannabis, par exemple, on se rend compte que beaucoup d'acteurs sont concernés : santé, enseignement, aide à la jeunesse, ...

Le secteur toxicomanie s'est construit à partir d'initiatives et de projets qui répondaient à des manques. Il faut aujourd'hui une approche plus transversale, en commençant par des projets en commun.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Serge Zombeck du 31 octobre 2005

L'idéal serait un réseau qui ne disparaît ni avec le patient, ni avec les acteurs.

Des fonctions doivent être allouées aux personnes et pas aux associations mais à 2, 3 secteurs et des travailleurs devraient être hybridés.

Par exemple, une fédération va s'emparer d'une problématique émergente et mettre en œuvre une recherche action avec un autre secteur.



Thérèse Kempeneers, AFRaHM

L'AFRaHM est une association de parents. Les publics n'ont pas forcément changé, mais, au fil du temps, nos missions ont évolué. Nous existons depuis 45 ans, l'association s'est créée avec des parents promoteurs. Ces personnes avaient comme motivation la création de services, inexistants à l'époque, pour répondre aux besoins de leur enfant.

Passée cette première phase de mise en place des services, notre mission n'était pas de créer ou de promouvoir de nouveaux services, mais d'exercer une fonction de vigilance : les services rendus, sont-ils de qualité, sont-ils rendus de la façon optimale par rapport aux moyens financiers ?

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Thérèse Kempeneers du 12 septembre 2005

La phase des "parents consommateurs" suit celle des "parents promoteurs" : l'offre sociale de services existait, les membres au sein de l'asbl diminuaient, il n'y avait plus besoin de militer pour créer de nouvelles structures.

Depuis 5 ans, ces parents consommateurs n'ont plus assez à consommer. L'offre de services n'est plus suffisante si, toutefois, on considère qu'elle doit toujours être organisée comme elle l'est !

Depuis 5, 6 ans, **cette mission de vigilance n'est plus suffisante. On est dans une mission de (lutte contre la) désespérance.** Les familles se trouvent dans des difficultés énormes. Ces familles ne s'en sortent plus. La mission de l'associatif change et essaye de leur maintenir la tête au-dessus de l'eau. Il faut remobiliser les gens et rassembler les énergies.

Comme ces familles sont mises dans des situations de précarité ou risquent d'être dans la précarité, une des solutions est de **les rendre visibles leurs difficultés dans l'espace public.** Nous sommes arrivés à une situation où il faut organiser la visibilité.

La parole des professionnels qui parlent au nom des parents n'est plus suffisante ; il faut des sittings, même si les parents ont souvent cette pudeur : « je ne descends pas en rue avec mon fils ou ma fille, je ne me montre pas ».

Une autre difficulté par rapport à l'évolution des publics est liée à la notion de **bénévolat.** Nous sommes dans une association qui comprend peu de professionnels mais énormément de bénévoles. Il y a une difficulté de motiver les bénévoles.

Enfin, une des caractéristiques de notre secteur est qu'il concentre tous les **dysfonctionnements et avec la réforme de l'Etat, l'éclatement des différentes compétences** fédérales, régionales ou communautaires a contribué à morceler le paysage de l'aide aux personnes handicapées (Dans les carnets de l'éducateur, on parlait du « voyage au pays des sorciers fous » à propos de cet enchevêtrement cacophonique).

Solveig Pahud, CDCS

Le centre de documentation n'est pas en contact direct avec un public en difficulté.

C'est un service aux professionnels et aux futurs professionnels. Et depuis quelques années, il devient en premier lieu **un service public d'information sociale pour les différentes administrations communautaires bruxelloises.** Nous sommes d'ailleurs dans les locaux de notre pouvoir subsidiant, la Cocom (Commission communautaire commune) : ce n'est pas dans ces locaux que nous pouvons avoir une quelconque possibilité de mesurer l'évolution des publics.

Alors qu'il y a un tissu associatif assez dense, en tout cas plus dense qu'en France, il y a un **énorme déficit au niveau de l'information** des professionnels comme du public, sans que l'on perçoive une volonté politique d'y remédier. Quand je vois ce que le Centre prône législature après législature, la seule réponse est de nous héberger dans les locaux de la Cocom, ...



Extrait de la synthèse de l'entretien avec Solveig Pahud du 8 septembre 2005

Alors que l'objet même d'un Centre de documentation sociale appelle une visibilité géographique la plus grande, le CDCS a été logé dans une annexe industrielle réaménagée, à l'arrière du bâtiment occupé par l'administration de la Commission communautaire commune. Pas évident pour le « simple quidam » de franchir la porte !

suite page 10

Les demandes institutionnelles, elles, sont en constante augmentation : «L'évolution claire est que le temps de travail du centre est de plus en plus capté par les demandes et projets des cabinets ministériels et des administrations. Il n'y a aucune critique à émettre sur les projets récents. Bien au contraire, ils sont de grande envergure et répondent à des besoins spécifiques d'information tout à faits réels et clairement identifiés (projet hospichild.be ou Atlas par exemple). D'une certaine manière, on peut même dire que le CDCS n'a jamais vu son savoir et son expertise autant mis en valeur. Le problème est plus lié au fait que l'équipe n'augmentant pas en proportion et les exigences de gestion et de management se complexifiant, on trouve de moins en moins de temps pour maintenir le contact avec le terrain et assurer la promotion du Centre auprès des écoles sociales, du monde associatif et du grand public.»

«Si le CDCS était situé dans une maison avec vitrine au sein d'un quartier socialement porteur, il pourrait rapidement retrouver le contact avec le terrain.»



Charles Lejeune, FCSS

On est peu légitimé à dire des choses précises et sérieuses pour des raisons qui sont liées aux **peu de moyens qu'on accorde tant en interne qu'au niveau politique, à la récolte des données**, mais surtout à l'évaluation au sens large tant quantitativement que qualitativement.

On participe à différents groupes de travail qui mènent au rapport sur la pauvreté. On adhère à ces constats avec consternation, consternation sur le peu d'effet sur le développement des politiques concrètes. Qu'en faire ?

Extrait de l'entretien avec Charles Lejeune du 26 octobre 2005

Les liens entre secteurs social et santé mentale doivent aujourd'hui être particulièrement travaillés.

L'une des expressions que revêt cette évolution est la dynamique qui s'instaure entre l'usager et le travailleur social : un usager ne se réduit pas à l'objet de la demande, il est la demande : «Pourquoi le transfert d'un usager d'une association professionnelle à une autre est-elle si difficile ? Lorsque quelqu'un se sent mal, se sent démuné globalement, le 1er intervenant à qui il s'adresse devient pour lui le sésame d'une solution à sa situation. Comme, dans la grande majorité des cas, il n'y a pas de solution instantanée, le lien se renforce ; le contenu de la relation se joue sur la relation elle-même, et cela ne se transporte pas comme une valise.»



Evidemment, qu'il faut favoriser le **décloisonnement et la transversalité**, on ne fait que de parler de cela depuis des années. Des pistes n'ont pas encore été menées jusqu'au bout pour un tas de raisons liées à des résistances multiples de tous les côtés.

Je pense à une tentative concrète à laquelle je suis associé depuis quelques années : les **Assises de l'ambulatoire** dont l'objectif est de travailler dans le concret, la transversalité, en mettant autour de la table, les différents acteurs de la nébuleuse ambulatoire social-santé. Quand on pense transversalité, décloisonnement, je pense qu'il faut penser ce terme via des portes d'entrée très concrètes.

Une des portes d'entrée de cette transversalité est **l'évaluation**. C'est important dans la mesure où il est nécessaire de nous donner des outils pour penser plus précisément ce que l'on énonce parfois comme des évidences qui n'en sont pas toujours et qui deviennent des approximations.

Une autre porte d'entrée, c'est le débat et notre **capacité d'interpellation** dans le rapport au politique. Il s'agit de mieux savoir-faire parler nos réalités pour pouvoir interpellier plus précisément et collectivement les autorités politiques

Tout cela demande de **l'organisation, de la structuration**. Pour refermer la boucle de l'exemple des assises, je pense qu'elles ne continueront que si l'ensemble des secteurs qui y ont participé dans la formule actuelle en tirent les conséquences structurelles par la mise sur pied d'une **faïtière des fédérations**.

C'est nécessaire si on veut prendre la mesure politique et institutionnelle du mouvement engagé.

D'autres formes de décloisonnement sont en débat : j'ai été rapporteur d'un groupe de travail au **Conseil consultatif bruxellois francophone de la santé et de l'aide aux personnes** sur l'éva-



luation de deux décrets qui a amené tout un débat intéressant qui avait pour objet d'améliorer la première ligne. Les maisons médicales nous ont aidé à initier ce débat : tenter de redéfinir un pôle d'accueil et sanitaire basé sur une réorganisation des équipes existantes. Cela suscite des résistances et des questions légitimes (preuve de la fragilité dans laquelle se trouvent des secteurs qui ont attendu longtemps avant d'être subsidiés et qui ont à faire face à une complication galopante des problématiques vécues par les gens.)

On a le sentiment d'avoir depuis quelques années des acquis importants (accords du non-marchand, décrets, ...) en terme de professionnalisation et de structuration, mais dans le même temps, il y a eu une explosion des problématiques dont on parle ici.

Quand on fait des propositions de transversalité on renvoie un double message aux acteurs associatifs : 1/ Il faut pouvoir changer les choses car la donne change sur le plan du public ; 2/ Et changer les choses cela peut faire mal lorsque l'on s'adresse à des associations qui se sentent en fragilité récurrente malgré l'augmentation des moyens. La donne est complexe.

Si l'on attend que les politiques fassent plus de transversalité, on attendra longtemps, ... **il faut balayer devant nos portes et essayer là où c'est possible.** Les fédérations pourraient faire mieux en matière de revendications, de rapport avec le politique et en matière de règles du jeu pour se répartir un gâteau qui n'est pas énorme.

Le Conseil consultatif est déjà un outil. On pourrait faire mieux en mettant sur place les outils d'un **dialogue institutionnel par une façonnière des fédérations.**

A travers cela, il s'agit de clarifier le discours que l'on a vis-à-vis du politique. Il y a un sérieux **travail de clarification du discours politique de l'associatif** qui reste à mener et ce travail entre fédé-

ration peut permettre de construire un socle commun dans nos analyses. Puisque l'on oscille souvent entre un plaidoyer pro domo sur la qualité de nos actions et le sentiment que l'on ne peut pas tout régler car les problèmes qui sont à la base de l'évolution des problématiques des usagers ne sont pas de notre ressort.

On a peur de dire au politique que l'on ne va pas résoudre les problèmes. C'est comme si on condamnait nos actions en le disant alors que tout le monde est convaincu que son action est nécessaire dans une dimension d'accompagnement, pour permettre aux gens de garder la tête hors de l'eau. Il faudrait pouvoir le dire de façon plus claire et qui prenne sens.

Je fais des supervisions dans le secteur de l'insertion sociale : si les travailleurs sociaux sont obligés de répondre aux objectifs qui leur sont assignés, et en particulier l'impératif catégorique d'«insertion», on peut craindre des problèmes de burn-out et de turn-over dans les équipes. Alors que le travail qui se fait est nécessaire mais qu'il ne poursuit pas toujours les objectifs qui sont obligés de nommer, à savoir l'insertion.

Il en va de même pour le secteur toxicomanie : il y a 15 ans, on croyait tous qu'il fallait guérir les toxicos. Du moins, c'est ce qu'il fallait déclarer. Il y a eu une évolution, un combat idéologique relativement gagné quand on est passé à une logique de réduction des risques.

Extrait de l'entretien avec Charles Lejeune du 26 octobre 2005

Il y a donc des enjeux de la transversalité mais aux différents niveaux, il y a une responsabilité propre de l'associatif qui implique une clarification au niveau du discours que l'on peut tenir pour soi et par rapport aux autres.

Militantisme versus professionnalisation ? «Le niveau de conscience et de formation politique des gens n'est pas aussi bas qu'on pourrait le croire, le problème se situe au niveau du choix des lieux à investir pour faire bouger les choses.»

«Les milieux associatifs doivent continuer à politiser leurs propos et jouer un rôle d'interpellation du politique. Avec 22% de chômage à Bruxelles, on ne peut pas nous demander de faire de la réinsertion sociale efficace.» ...

Il s'agit enfin, pour notre interlocuteur, de favoriser les échanges professionnels entre associatif, administration et politique. Et de revaloriser la place des secteurs de l'action sociale.

suite page 12



Marc Mathieu, l'Associatif Financier

Nous sommes une organisation qui n'est pas limitée au secteur social santé.

Nous agissons aussi en dehors de la Région bruxelloise, sur la Belgique francophone et même parfois au-delà. Nous ne sommes qu'accessoirement subsidiés.

De notre position, nous avons deux perceptions des publics au sens où je l'ai entendu parler ici : 1) d'une part, nous aidons une série d'associations de vos secteurs et d'autres ; 2) et nous avons aussi un contact direct avec le public bruxellois car nous aidons beaucoup de personnes (chômeurs, minimexés, ...) à essayer de s'en sortir en créant leur propre boulot via la création d'associations.

Quand les gens créent des associations, ce ne sont pas des associations sociales ou de santé ; ce sont généralement des associations culturelles, d'entraide, de développement personnel, ...

Je n'ai pas le sentiment qu'il y ait une vraie évolution de la situation et des publics depuis 10 ans, même s'il y a des évolutions, avec davantage de primo-arrivants qui entament une démarche de création d'associations. Je ne crois pas que la situation pourrait être pire que ce qu'elle est, **un taux de chômage de 22%**, c'est une situation calamiteuse et cela dans un contexte de mauvaise gouvernance. Je pense notamment à la façon dont on a travaillé sur la **nouvelle législation des asbl**, c'est calamiteux. Il est question d'imposer aux bénévoles une carte de bénévole, on est là dans la démente.

Au niveau macroéconomique, au bout de peu de temps, les gens parviennent à vivre de ce qu'ils font mais c'est largement de l'entraide.

Abraham Franssen

Dans votre interview, vous pointiez les enjeux de l'associatif non subsidié, non professionnel, non reconnu, qui est une terra incognita pour le politique.

Marc Mathieu, l'Associatif Financier

Dans ce pays, des mondes vivent en parallèle et sans forcément de connaissances les uns des autres. La plupart des gens que l'on aide à démarrer n'ont aucune idée de ce qu'est un subside. Ils vont fonctionner comme cela, ils vont 'vivoter' et parviennent à trouver un mode de vie. Par rapport au monde institutionnel et politique, nous avons le sentiment que la perception que le monde institutionnel a de ce monde est inexistant. **Quand le monde politique parle d'associatif, c'est sous-entendu, le monde du subside**, celui qui a une relation directe par rapport au politique.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Marc Mathieu du 5 septembre 2005

Deux mondes associatifs parallèles, dichotomiques se côtoient avec peu de relations entre eux : l'un est subsidié, l'autre pas.

La plupart des asbl créées avec l'aide de l'Associatif financier, près de 1100 aujourd'hui, vont vivre de façon autonome sans subsides.

Le monde politique a une vision de l'associatif biaisée, l'associatif qu'il connaît est l'associatif subsidié.



Marie Wagnies, FSB

Nous aidons principalement des personnes âgées puisque notre mission est une mission de maintien à domicile. De manière générale, les bénéficiaires sont **plus âgés, plus pauvres, plus fragiles et plus isolés qu'avant.**

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Marie Wagnies et Dany Vandroogenbroeck du 22 septembre 2005

La conséquence est que de plus en plus de services à domicile se retrouvent avec des cas fort lourds et des gens qui ont peu de moyens.

Conséquence de ce qui précède, les associations éprouvent parfois des difficultés à se faire payer pour les services rendus ; ils se retrouvent avec des impayés assez énormes, ce qui creuse leur déficit alors que chaque association est déjà dans l'impossibilité de couvrir les frais réels du personnel ; les problèmes ne feront que s'amplifier avec le temps, ...

Les personnes âgées sont très majoritairement des Belges d'origine (même si l'on a de plus en plus de demandes de familles maghrébines, cela reste minoritaire), tandis que le personnel des soins à domicile est majoritairement d'origine d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire, notamment les travailleurs qui arrivent par le biais de l'insertion socioprofessionnelle qui sont majoritairement d'origine étrangère. On relève régulièrement une grande **tension entre les Belges d'origine et nos travailleurs**, il y a cet aspect de la **multiculturalité** que nous connaissons mais que ne connaissent pas les personnes âgées.

Abraham Franssen

Cela crée-t-il des tensions par rapport à vos missions ?

Marie Wagnies, FSB

Nous sommes dans un débat par rapport à la défense du métier. **On confond les missions d'insertion socioprofessionnelle et les missions qui sont les nôtres avec des professionnels du maintien et de l'aide à domicile. Il y a parfois un hiatus entre les deux.**

Au niveau de la transversalité, en tant que fédération, la FSB regroupe autant de services Cocof, Cocom, VGC ; on ne peut constater et déplorer que **l'ouverture de la FSB ne cadre pas avec le découpage politique de notre région**. Ce que l'on souhaite, c'est **un même métier, un même statut dans une même région** ; on travaille à cela pour une harmonisation.

Par rapport à la faïtière proposée par Charles Lejeune, il existe la **CBENM** (3), nous sommes très contents de cette naissance, qu'il existe une confédération 'bruxelloise'.

Gabriel Maissin, Febisp

De tous les secteurs de la Cocof, le **secteur de l'ISP** est celui qui est le moins financé par la Cocof (15% du budget total du financement de l'ISP) et notre secteur n'a pas de Conseil consultatif.

Notre avantage est que **notre secteur est structuré**, la moitié des heures de formation en Région bruxelloise sont l'œuvre des asbl de l'ISP. Nous faisons autant d'heures que les parastataux, comme Bruxelles Formation, avec un budget moindre.

C'est, à la fois, un secteur qui mobilise beaucoup de moyens avec un discours très volontariste mais qui doit monitorer, lui-même, sa propre évolution pour être attentif à ne pas rentrer dans des difficultés.

Quand on parle de public, on parle de public passif, de 'clients', alors que dans les années 80, dans les débuts du dispositif, il y avait l'idée de remobilisation des personnes comme actrices de leur parcours d'insertion. Cette dimension est en train de disparaître progressivement, voire totalement. Les dispositifs d'ISP ne prévoient plus d'espace d'éducation permanente possible, de remobilisation des acteurs eux-mêmes. Vous ne verrez pas de manifestations de stagiaires en ISP, vous n'aurez pas d'expression des stagiaires de l'ISP. **La dimension éducation permanente s'est fortement affaiblie dans les dispositifs.**

Deuxième chose, il y a des changements, des déplacements dans le public de l'ISP.

Le dispositif a été créé initialement pour les 18-25 ans. Progressivement, les publics se sont mélangés, fortement féminisés (2/3) et ont changé : les jeunes Belges de 18-25 ans au chômage et qui n'ont pas atteint le CESI (certificat du secondaire inférieur) ne sont pas des 'petits blancs'. Le public allochtone est toujours dans le dispositif mais il est, progressivement, remplacés par **d'autres publics : des réfugiés qui entrent dans le dispositif, plus âgés ou les nouvelles migrations venant d'Europe de l'Est,...** La question que l'on se pose : où sont les jeunes Bruxellois ? **Le dispositif conçu pour les 18-25 ans a-t-il encore son utilité ? Comment évolue-t-il ?**

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Suzanne Beer et Gabriel Maissin du 24 octobre 2005

Sur le qualitatif, le vieillissement du public signifie des gens, certes, plus motivés mais avec une situation personnelle et sociale qui se détériore très fort : endettement, problèmes de santé, ..., ce qui peut être un obstacle à la mise sur pied de groupes de formation stables.

suite page 14



Abraham Franssen

Par rapport à ces constats de féminisation, de déplacement des publics, d'un rapport plus instrumental : client plutôt qu'acteur de changement, la réponse que vous essayez de mettre en place va dans quel sens ?

Gabriel Maissin, Febisp

La tendance politique actuelle est à la **pression sur les chômeurs avec toutes ces nouvelles théories de l'activation** ; elle est telle que l'ancien schéma 'on va construire un dispositif d'ISP basé sur un volet ISP et un volet remobilisation des acteurs' est abandonné. Il y a encore quelques asbl qui résistent, qui maintiennent un volet éducation permanente, mais avec difficultés (Pour ceux qui se rappellent des rencontres d'Herbeumont et la volonté de mobiliser les acteurs qu'elles exprimaient, ce genre de chose a disparu de l'horizon).

L'ISP est désormais dans une **logique de partenariat avec l'Office de l'emploi et l'Office de formation pour répondre au marché de l'emploi à Bruxelles**. Ce tournant est fait et assumé. C'est dans la façon dont certaines associations l'assument qu'elles parviennent à maintenir un volet éducation permanente. Ce qui fait qu'à leur tour, avec la **nouvelle réforme de l'éducation permanente, elles ont beaucoup de difficultés**.

Dans toutes nos discussions, il y a une dimension que l'on rate complètement : **le fait que Bruxelles soit une ville, pas une région**, même si les politiques prétendent en avoir «une région à part entière».

Dans le domaine associatif, on a beaucoup de contacts avec nos collègues néerlandophones. Les constats sont convergents : **on n'arrive pas à prendre en compte les problèmes de la ville bruxelloise**, et cela est en bonne partie dû au décalage et à la complexité des cadres institutionnels : Y a-t-il un autre endroit sur la planète où le problème se pose comme ça avec des matières personnalisables, régionalisables, ... Cela empêche d'avoir une vision partagée et une unité des acteurs.

C'est aussi une question qui nous est posée : "Comment nous comportons-nous, essayons-nous d'agir en tant que Bruxellois, allons-nous voir le voisin flamand ?" Ce n'est pas seulement une question institutionnelle.

4 Le CBAI abrite, en son sein, le Centre régional d'appui en cohésion sociale (CRACS), défini par le décret qui régit le secteur



Christine Kulakowski, CBAI

J'ai envie de parler de deux points de vue : celui du CBAI et celui de la mission de cohésion sociale (4).

■ 1/ Du point de vue du CBAI, je partage les constats énoncés ici. En tout cas, **dans la réalité migrante, il y a une variabilité beaucoup plus grande de situation et de statuts qu'il y a quelques années**. Il y a les migrants vieillissants, il y a les 2, 3èmes générations jeunes plus ou moins insérés, les primo arrivants, les sans-papiers, ...

Ce public, on ne peut pas le mettre sous une même coupole ; il a en commun d'être d'origine étrangère mais c'est la seule chose commune qu'ils partagent.

Il y a donc une variabilité des statuts et des situations des publics que l'on retrouve dans nos actions et dans nos formations qui ne rendent pas toujours les choses faciles.



Abraham Franssen

Par rapport à ces évolutions, la tendance, est-elle à une spécification, une spécialisation, "Une offre, un public" ou bien est-ce que les dispositifs réalisent une certaine mixité qu'elle soit culturelle, générationnelle ou d'origine sociale ?

Christine Kulakowski, CBAI

Je pense qu'il y a **des actions qui doivent rester spécifiques**. Par exemple, par rapport aux primo-arrivants, il est clair que ce ne sont pas les mêmes questions qui se posent pour les migrants de 2, 3^{èmes} générations. Il y a des programmes spécifiques à faire pour des situations spécifiques. Du côté néerlandophone, comme la spécificité est plus encouragée que du côté francophone, les actions sont mieux menées. Par ailleurs, nous prônons toujours une **mixité des publics au CBAI**, j'ai l'impression qu'un public peut aider l'autre dans l'insertion.

Pour moi, la question se pose plutôt dans les relations entre des professionnels qui changent avec des usagers qui changent.

La question n'est pas travaillée, quelles sont les relations entre migrants et Belgo belges (Une anecdote : dans une réunion, une association me questionnait à propos de ces nouveaux professionnels (d'origine étrangère), "Est-ce qu'ils s'organisent pour occuper ces emplois ?" Oui, ils s'organisent autour de niches d'emploi possible, ...)

Toutes ces questions font partie de l'analyse des publics.

Parce que cette mixité du public existe, il y a **discrimination ou sentiment de discrimination**. On a à faire avec ça ; discrimination dans l'accès à l'emploi, au logement, ... Cette discrimination est moins violente que ce que nous avons pu voir en France, elle est latente.

Dernière remarque : **la précarisation est à multiples variables**. Par rapport aux formations du CBAI que l'on organise depuis 20 ans, ce n'est que depuis 5, 6 ans que l'on a du chercher des **partenaires dans le secteur de la santé mentale, ...**

Ce n'est pas évident, on doit être multicompétent ou bien il est indispensable de créer des partenariats pas simplement à l'usage des usagers mais pour parler de cela à l'extérieur, au niveau politique.

■ 2/ Du côté **centre régional d'appui "Cohésion sociale"**, nous avons été désignés très récemment par Charles Picqué comme centre régional d'appui, chargé de faire un rapport annuel sur le dispositif. On est le dernier secteur de la Cocof, on a un Conseil consultatif. C'est la dernière matière où il y a eu décret. Ce décret recouvre trois dispositifs : cohabitation-intégration, insertion sociale et Eté jeunes. Il s'agit d'un **secteur à multi-identité, qui doit construire son identité**.

Dans ce dispositif cohésion sociale, les acteurs centraux sont les communes, **l'associatif a perdu une fois de plus accès à un financement autonome**.

Il ne peut plus être financé comme avant s'ils ne passent pas dans le cadre de budgets Communauté ou Région. Pour les nouvelles associations de migrants, l'état se resserre. En éducation permanente, s'ajoute la complexité administrative.

Avec l'évolution du décret éducation permanente et ce nouveau décret cohésion sociale, il y a quelque chose qui empêche les nouvelles situations de s'exprimer, d'être reconnues.

Je suis d'accord avec l'idée de ville : **Bruxelles, c'est une ville** avec 26% de population étrangère (INS 2004). Et si on estime les Belges d'origine étrangère, c'est 40% de la population. Tous les secteurs de la vie sociale sont imprégnés par cette réalité. La question est la manière dont on construit l'aide sociale. Se construit-elle en pensant à des publics étanches ; la construit-on comme étant des problématiques qui concernent la vie de tout un chacun à des degrés divers ? C'est un débat, il faut pouvoir identifier si l'interculturalité, est-ce quelque chose qui préoccupe, intéresse, aide à comprendre ou pas, ou faut-il parler en termes sociaux globaux.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Christine Kulakowski du 26 septembre 2005

Pour la directrice du CBAI, si l'on parle aujourd'hui plus facilement du vivre ensemble interculturel, du moins dans certains cénacles, les enjeux n'en sont pas considérés pour autant comme prioritaires : « On en parle, mais on ne soutient pas nécessairement les initiatives qui les travaillent. A propos du décret « cohésion sociale », il est clair qu'il s'agit aussi de questions de cohabitation, mais le politique ne l'aurait jamais appelé « Actions interculturelles de quartier », comme nous l'avions suggéré au départ. Ce discours reste ambivalent. »



Carole Grandjean, FLCPF

Je pars de mon expérience de 8, 9 mois dans le secteur des plannings, je peux parler de ce que j'ai vu. Notre fédération, c'est 41 plannings dont 21 sur Bruxelles. J'en ai rencontré une trentaine dont 15 sur Bruxelles sur les six derniers mois. Cela permet de nourrir d'une façon sensible et à

petite touche des constats. Evidemment, comme Charles Lejeune, je n'ai pas d'évaluation, de chiffres, j'ai de petites impressions, des constats sur la précarisation et la multiplicité des couches.

Ce qui me frappe d'abord, les plannings sont nés il y a une quarantaine d'années sur un mouvement pour la légalisation de l'avortement, sur des combats féministes, des combats pour vivre sa sexualité librement, ... C'était des combats pour des droits pour changer les lois mais c'était aussi des combats pour accorder des services à des femmes. Des combats ont eu lieu. Il y a eu d'énormes manifestations dans la rue qui ont conduit à ce que la loi change, que des décrets se mettent en place, ... Les choses se sont installées et les combats politiques ont diminué. C'est comme si, lorsque l'on a les lois, il n'y avait plus rien à gagner.

Dans le même temps, tandis que les décrets installaient des services et figeaient des missions, on a assisté à une **complexification des demandes des gens dans les plannings** et une multiplication des problèmes. On ne vient plus uniquement dans les plannings parce que l'on vient chercher une pilule du lendemain, on vient et très vite viennent d'autres choses : problèmes de couple, ..., d'autres de-

suite page 16

mandes qui sont nouvelles. Les plannings se trouvent confrontés à des demandes qui se sont multipliées et diversifiées alors que le cadre est fixé et que cela permet peu d'évolution.

Sur la question éducation permanente, je suis d'accord mais il y a aussi un **enjeu de discours politique et mobilisation politique**. Le fait d'être passé des mobilisations à l'organisation et à la gestion de services a tué l'envie d'analyse, d'action politique de la part des professionnels, vis-à-vis ou avec ou à côté du public. On essaye, et ce n'est déjà pas si mal que ça, de rendre des services à la population mais du coup, **on en oublie qu'il y a des combats multiples qui sont autres et qui doivent se poursuivre**. On n'est pas formé à cela, on a perdu l'habitude et on loupe donc quelque chose. C'est également lié aux limites (la folie) de ce **nouveau décret éducation permanente**, qui entraîne l'impossibilité pour un secteur comme le nôtre d'être reconnu d'éducation permanente, et qui induit un cloisonnement : soit on est santé, social ou éducation permanente. Le service social doit être aussi un travail d'éducation permanente et politique, sinon on loupe quelque chose.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Carole Grandjean et Claude Moreau du 30 août 2005

Le secteur social a certes comme rôle d'aider les gens en difficulté, mais il n'est pas outillé – et ce n'est d'ailleurs pas sa fonction – pour influencer sur la situation macro-économique en matière de logement et d'emploi, source première de la paupérisation des usagers.

Par contre, les travailleurs sociaux devraient réinvestir collectivement un rôle politique d'interpellation, souvent délaissé par manque de temps ou de volonté de se mettre ensemble, ...

La professionnalité croissante de nos secteurs qui est allée parfois de pair avec une baisse du militantisme ainsi que le morcellement et le découpage institutionnels bruxellois rendent difficile le rapprochement des secteurs pour développer, ensemble, une action politique.



Au niveau des questions de mixité culturelle, c'est vrai que cela pose des questions et en même temps, cela donne des opportunités. Cela interpelle le regard des professionnels qui doivent mettre de nouvelles lunettes. Il y a des questions nouvelles qui se posent : quand une femme a été excisée, quand il faut recoudre l'hymen, ... , cela pose des questions éthiques dans les plannings. Rend-on service aux femmes en accédant à leur demande ?

D'un autre côté, il ne faudrait **pas contribuer à culturaliser les problèmes** ; ce n'est pas parce que l'on vient de 1001 pays que l'on ne vit pas ensemble. La culture, c'est se donner des moyens de (se) parler. Il faut travailler ensemble. Une des manières de lever ces barrières, c'est notamment en termes de formation sur ces questions culturelles : on met en place avec le CBAI et deux autres associations, une formation sur les questions culturelles, pour mélanger nos approches sur ces questions et pour aider les professionnels des plannings. Une des manières de faire est de mettre ensemble des ressources et de les répartir.

La **question de l'information** est une question réellement problématique. On croit que les jeunes ont accès à l'info, c'est une illusion totale Il y a ce travail d'une info qui responsabilise et qui continue à mettre en avant l'importance de la liberté.

Responsabilité et liberté, on n'y est pas du tout. Les grilles de lecture éthiques et politiques se mêlent et il est difficile de trouver les bons mots pour parler de tout cela dans une société avec des cadres moraux et religieux multiples d'une part, et une liberté débridée d'autre part.

J'ai l'impression qu'une **bonne partie de la population ne choisit pas forcément là où elle va et le service auquel elle s'adresse**. On a un problème, on ouvre une porte, on va à un service de santé mentale, ... , on vient avec une plainte ou on y va parce que l'on connaît quelqu'un. Des gens qui vivent des situations difficiles vont se trouver par hasard dans un service social, dans une maison médicale, pour autant que l'accueil le permette. Il y a quelque chose de très subjectif et d'affectif. On va là où on se sent en confiance.

Reste que toute cette construction des secteurs sur Bruxelles, avec une précarité des moyens et un gâteau serré, oblige d'avoir un **jeu de concurrence entre secteurs** Parler de décloisonnement et transversalité, ... J'y adhère mais si on met de l'argent sur les handicapés, cet argent, on le prend sur les services sociaux et les plannings, ...

Les politiques font des arbitrages à partir de rapports de forces, de sentiments d'urgence. En fonction de quoi les arbitrages financiers se font-ils ? Comment dépasser tout cela ? En se mobilisant sur des intérêts communs et en dépassant les défenses sectorielles : **on est tous dans le même bain : un bain de précarisation croissante !**





Véronique Du Parc, FMM

Au niveau de l'évolution des maisons médicales, il y en a 31. Nous sommes situés dans des secteurs précarisés, c'est un choix. On a ce que l'on a cherché, ... Les gens précarisés viennent chez nous. **On n'a pas de chiffres**, on est en train de faire au niveau de la fédération bruxelloise des maisons médicales un tableau de bord, on essaye de systématiser un recueil de données de nos usagers. On n'a pas encore de résultats probants à donner.

On constate, dans les maisons médicales que les **déterminants de la santé sont autres que biomédicaux**. D'où l'importance de pouvoir rester ouvert et accueillant avec un accueil professionnel quand les usagers arrivent avec une problématique de santé.

Je suis d'accord de dire que parfois, on ne sait pas pourquoi ils poussent la porte, ils vont tenir le discours qu'il faut pour pouvoir être reçus. Il y a également le **souci de ne pas être stigmatisé**. Si un toxicomane pousse la porte, ils vont sans doute choisir les maisons médicales pour ne pas être stigmatisés comme toxicos. C'est important de développer les maisons médicales pour les problématiques de santé comme les CASG le sont pour le social où les autres personnes dans la salle d'attente ne savent pas pourquoi vous venez. C'est quelque chose qui permet de conserver une certaine dignité des personnes ...

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Véronique Du Parc et Brigitte Meire du 28 septembre 2005

On le voit, les besoins en santé dans une Région comme Bruxelles se déclinent à travers des plaintes complexes et des réalités multifacettes auxquelles sont confrontées les Maisons médicales, mais plus largement les professionnels du social et de la santé ambulatoires. Espérer les rencontrer représente un enjeu majeur dès lors qu'elles représentent 80% des problèmes de santé. Ne pas se donner les moyens de les traiter dans des structures généralistes et pluridisciplinaires, c'est déplacer leur prise en charge vers des approches segmentées, technicistes, souvent onéreuses et surtout peu à même d'une approche globale.

Au niveau du **décloisonnement, dans nos structures**, c'est vécu au jour le jour. Nous sommes tous **pluridisciplinaires et transdisciplinaires** pour pouvoir faire réseau dans l'équipe autour de certaines problématiques. Cette transdisciplinarité que l'on a en interne existe dans les missions des maisons médicales, en santé communautaire, dans les réseaux. Le decloisonnement marche bien au niveau local, malgré une certaine méfiance entre institutions. La crainte exprimée par Carole Grandjean par rapport à la compétition est là ! **Il faut trouver des solutions entre associations**, ce n'est pas le politique qui le fera, il faut l'éviter. La proposition que nous faisons au Conseil consultatif est d'expérimenter un projet de centre socio-santé qui regroupe sous un même toit des services spécifiques qui sont actuellement sectorialisées.

Au niveau de projets, on aurait envie que le politique ait des **projets à plus long terme** que le court terme de leur législature. Par faute de planification ou par clientélisme politique, ils n'ont pas le courage de voir à long terme. Il y a une queue de budget, on aura un petit subside en plus pour tel projet pilote. On est tous là dedans et c'est dommage car dans les Marolles, il y a 152 associations de toute sorte, de dire on va mettre un nouveau centre de santé, cela n'est peut-être pas très utile alors qu'il y a des endroits vierges de toute structure organisée santé social.

La tension entre le politique et nos services est quelque chose de constant. Cette tension reste importante et doit le rester. On reste aiguillon, citoyen d'une ville, on voit des tentatives pilotes amenées par au-dessus, comme Bruxelles Ville-Santé duquel on aurait pu attendre plus, c'est dommage, ... Pourtant, Bruxelles, c'est petit !


Extrait de la synthèse de l'entretien avec Véronique Du Parc et Brigitte Meire du 28 septembre 2005

Les autorités régionales auraient, nous semble-t-il, à s'emparer davantage de la question de la santé qu'elles ne l'ont fait jusqu'ici, tous secteurs confondus. La région bruxelloise offre des spécificités territoriales, de population et d'offre de services qui permettent le déploiement d'une politique régionale de santé pertinente.

On peut faire l'hypothèse que des dimensions régionales nouvelles seront données aux compétences santé dans les années futures et il serait sans doute judicieux d'anticiper.

Mais par ailleurs une meilleure réponse aux questions de santé actuelle de la population bruxelloise implique un cadre politique régional qui, à partir d'un diagnostic problèmes / ressources, intègre l'organisation du curatif et du préventif dans un projet plus large de promotion de la santé .

Ce cadre politique doit pouvoir s'articuler avec les autres niveaux de compétence ; il doit en outre écheleonner l'offre à partir de services de proximité non segmentés et decloisonner les secteurs d'activités pour rencontrer les déterminants non médicaux de la santé : liens avec le social, le culturel, l'emploi.

suite page 18 

Abraham Franssen

On constate que plusieurs intervenants associatifs se placent dans un registre de penser les politiques publiques pour compenser le fait que celles-ci ne pensent pas le secteur. Il y a une sorte d'inversion. L'associatif se met dans une rationalité de bien public et de vision globale en reprochant au politique d'être dans le court terme.



Charles Burquel, LBFSM

J'ai l'avantage ou le désavantage d'avoir connu ces problématiques dans des contextes différents, depuis le Pérou jusqu'ici. Dans des contextes où il y a peu de systèmes d'aide professionnelle par rapport aux communautés existantes.

Je dirai quelques points.

Si on prend les services de santé mentale, la manière dont ils ont été pensés, - mais pas nécessairement constitués-, c'était quand même une manière de penser le fait que les patients, quand ils se retrouvaient dans des systèmes de soin liés à l'Etat, «sédimentaient». **Il y avait donc un problème d'internement.** On réfléchissait et on essayait de travailler en prenant en compte la **notion d'aliénation sociale liée au système d'aide.**

On se trouvait devant une nouvelle modalité de penser les soins de santé à partir de quelque chose qui n'était pas simplement un service de santé mentale mais quelle que soit la structure de soins, depuis l'hôpital jusqu'au service de santé mentale, une façon d'envisager la question de la santé mentale en lien avec les conditions sociales, de patients également considérés comme citoyens.

Que constate-t-on, avec le temps, par rapport à ce que j'ai pu connaître ? Tout doucement, on a glissé vers une manière de travailler, très fortement liée à des **systèmes d'aide centrés sur la personne et centrée sur les familles.** La formation plus spécialisée des professionnels a conduit à se défendre professionnellement comme étant les personnes expertes dans ce domaine là. Alors que je crois que l'on était dans des situations différentes avant, **on pouvait à la fois reconnaître certaines compétences aux professionnels, mais ces compétences existaient tout autant chez les personnes concernées** et les groupes sociaux avec lesquels on travaillait.

L'idée était d'être plus en lien avec des personnes qui étaient elles-mêmes dans des systèmes d'appartenance différents, qui avaient leurs propres réseaux sociaux, et des compétences qui pouvaient être mobilisées.

Si je prends le Méridien que j'ai initié il y a 15 ans, je suis frappé du manque de connaissance des dynamiques sociales du quartier, des dynamiques d'interaction entre les gens et les groupes sociaux. On est fort pris dans des questions de comment traiter des questions de santé mentale, bien les traiter, effectivement. En venant dans un centre de santé mentale, les personnes ont une surface où ils peuvent dire des choses, on peut bien les aider mais il n'y a pas une pensée de la ville, d'un quartier, de ces dynamiques sociales, de ces temporalités différentes, dans lesquelles les personnes sont insérées.

Cette question se double d'autre chose que j'entends tout le temps : **on va essayer d'améliorer les secteurs d'aide sans se mettre en interface avec d'autres secteurs qui ne sont pas les secteurs d'aide ou de soins,** qui sont peut-être des secteurs associatifs dont vous parlez, qui sont aussi la manière dont les personnes gèrent leur problématique et cette manière de gérer leurs problématiques de manière différentes des systèmes d'aide que l'on offre. Les personnes ont peut-être des systèmes d'aide et d'entraide très différents qui ne sont pas pris en considération.

Quand je suis arrivé en Belgique, on parlait de réseau, pour moi, c'était **le réseau primaire ou le tissu social des gens alors que tout le monde parlait du réseau entre professionnels.** Des professionnels se mettaient en réseau et ils instituaient une série de problèmes.

On a amplifié une tendance qui est un mouvement de notre société. Comment faire pour que ces systèmes d'échange qui existent toujours, avec des temporalités différentes, soient pris en compte ?

C'est pour ça qu'il est important de **savoir ce qu'est le service public.** Ce service public est toujours en lien avec d'autres choses et qu'offre-t-on comme service public.

Comment problématiser les choses ?

Une série de ces problèmes sont liés à des facteurs multiples qui peuvent être repérés par des professionnels mais qui nécessitent des solutions plus larges et vastes. **Les services publics développent des rapports de complétude alors que je prône des rapports de décomplétude dans les services.** Autour du patient, il y a une flopée de systèmes d'aide de tout poil qui entoure quelqu'un et sa famille.

Pour moi, je vois plus ce service comme un lieu qui offre des structures hétérogènes.

A la fois, on peut problématiser les choses ensemble, mais à la fois, **il faut offrir des choses hétérogènes, ouvertes, en liens avec d'autres,** ce sont tous les services d'aide officiels ou non, ce sont les réseaux primaires ou non qui existent.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Charles Burquel du 25 octobre 2005 :

Il faudrait avoir plutôt des rapports de décomplétude, être hétérogènes, c'est-à-dire suffisamment représentatifs d'une problématique qu'on peut traiter, repérer qui fait quoi, donner la place à l'autre.

En sachant que parfois, pour une problématique, il vaut mieux suspendre les choses parce que le travail, par exemple social, va faire que l'individu n'aura plus besoin du psy; démarche difficile à faire, ...

En même temps, on remarque que nos systèmes d'aide ont une relative efficacité et une relative inefficacité

...

La santé mentale a eu une tendance d'envahir les autres secteurs, d'être plus hégémonique. Les politiques ont poussé à cela, si on n'est pas sur la balle, c'est d'autres qui l'auront, ...

Cette professionnalisation, cette manière d'être formé dans nos professions, qui est nettement plus importante que celle que j'ai connue il y a 30 ans, met de côté toute une série de façons d'envisager ces questions dans le système soignant alors que la fonction de soignant n'est pas liée spécialement aux professionnels.

Cette décomplétude des systèmes hétérogènes ouverts peut faire lien entre des structures diverses et permet d'autres choses avec d'autres.

Abraham Franssen

C'est une interpellation par rapport à un constat fortement posé au départ : les problèmes sont globaux, transversaux, multiples et donc il faudrait des centres intégrés qui réalisent une clinique intégrale du sujet souffrant. L'intervention de Charles Burquel attire l'attention sur l'importance de bien laisser les supports sociaux de l'individu plutôt que de les remplacer par des supports institutionnels individualisants.

Bernard Devos, SOS Jeunes

En matière de jeunesse, en règle générale, **la précarité, dont les jeunes sont porteurs, est souvent celle de leur famille** puisqu'ils ne sont pas sensés subvenir à leurs besoins propres. La grosse nouveauté, c'est la **mise en quarantaine des jeunes**.

Si on dit que la question est une **question de précarisation** cela renvoie à un problème de type économique, avec son cortège **formation-insertion-emploi**.

Si on estime que l'on est plutôt sur **une amplification des logiques de mise en quarantaine**, cela renvoie à un problème de type ontologique et cela renvoie impérieusement à un **duo éducation citoyenneté**.

C'est là que l'on est au niveau des politiques jeunesse.

Où sont les jeunes ? **Les jeunes sont parqués dans les 'agora spaces' entourés par de multiples animateurs, édu-**

cateurs, médiateurs de 'rue'. Ce qui me semble le plus important au point de vue de synergies globales, c'est d'essayer de plaider une définition, en matière de jeunesse, il faut **d'urgence définir des politiques jeunesse globales**. Ceux qui font les politiques jeunesse aujourd'hui, ce sont les fonctionnaires de prévention, les échevins de la jeunesse et des sports dans les communes, ... Ce n'est pas cohérent. De cette manière, on n'arrivera jamais à sortir des problèmes que l'on connaît.

A mon sens, les problèmes de cohabitations que l'on connaît sont rarement des problèmes de relations interculturelles mais **souvent des problèmes de cohabitation intergénérationnelle**. Aujourd'hui, nos jeunes à Bruxelles sont très majoritairement issus des différentes immigrations. Ce qui manque actuellement, c'est la définition d'une politique jeunesse en général. En gros que l'on ait le culot de répondre à la question que veut-on pour les jeunes ? C'est la responsabilité des adultes de dire ce qu'ils veulent pour les jeunes, veut-on qu'ils soient calmes et passifs ou actifs, joyeux et épanouis. Après cela, chaque secteur développe des stratégies particulières en fonction de ses spécificités, ce serait logique. Pour l'instant, chaque secteur en matière de jeunesse définit ses propres priorités sans tenir compte des autres secteurs.

Il faudrait pouvoir dénoncer ce que Gabriel Maissin a dit à propos de l'éducation permanente. **Tout le côté éducation permanente a effectivement disparu et remplacé par pas grand chose.**

Pour faire un détour par les banlieues françaises, les gamins avaient 14, 15 ans et criaient "Sarkozy démission". On leur a dit : "On vous a compris, on va créer de l'emploi".

Bien entendu, le contexte économique déplorable ne doit pas leur mettre du baume au cœur, mais j'ai quelques doutes que ces gamins mettaient le feu aux voitures parce qu'ils n'auraient pas d'emploi plus tard. Ils ne savent pas quoi faire de leur vie, c'est l'ennui. Globalement, **Bruxelles connaît des politiques d'apartheid** certainement aussi importantes qu'en France. La différence est que la ségrégation en France est matérialisée par une distance entre les banlieues et les centres villes ; chez nous, la ségrégation est au centre ville. Je ne suis pas sûr que cet apartheid soit plus facile à vivre par les jeunes qui sont en contact avec les richesses, que par ceux qui ont un peu de distance.

suite page 20



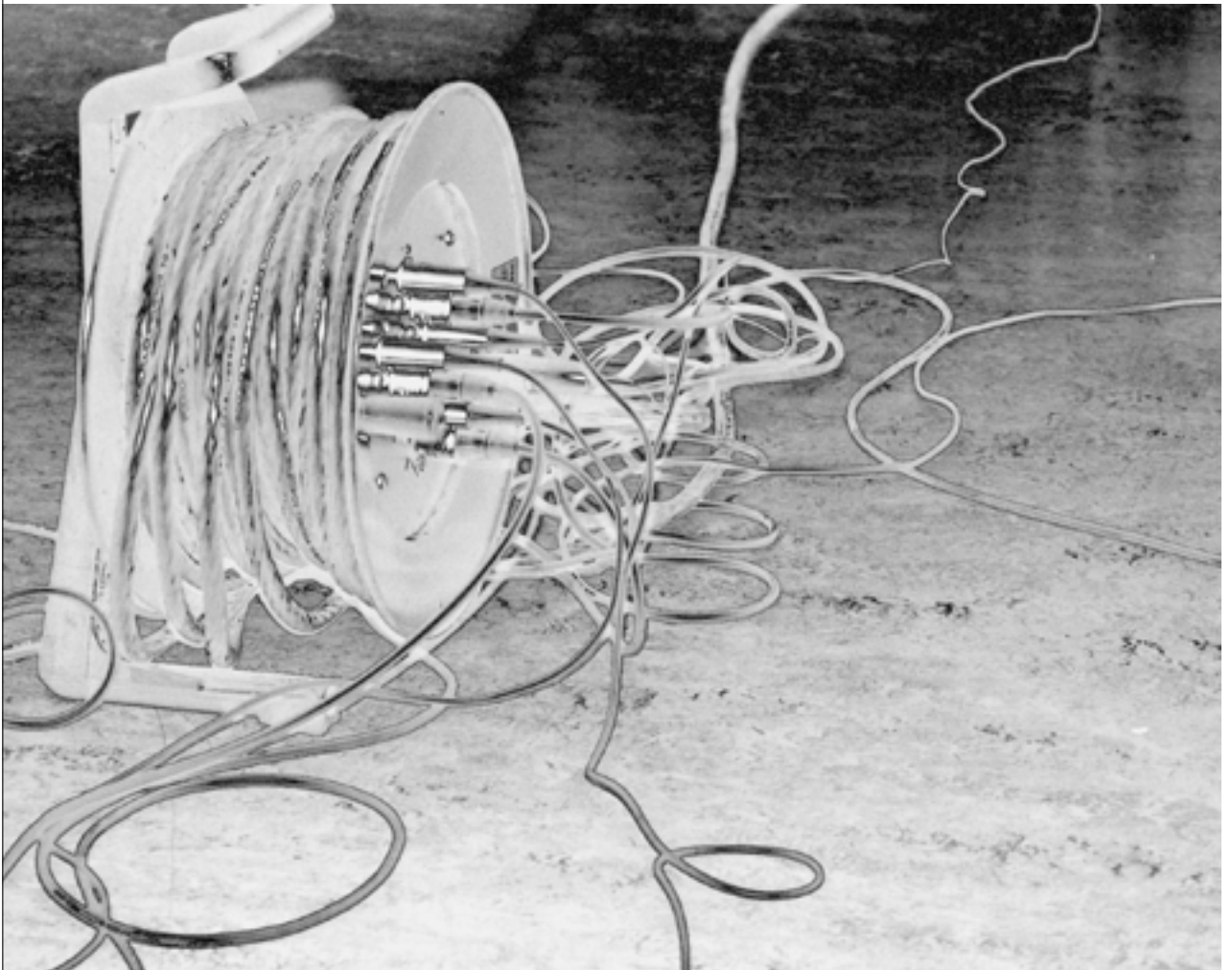
Extrait de la synthèse de l'entretien avec Bernard Devos du 1^{er} septembre 2005 :

« Il n'y a plus rien de commun entre un jeune qui rentre en 1^{ère} candi de droit à St Louis et un jeune qui tient les murs à la place Bara. Ce sont des jeunes qui se méconnaissent, se mésestiment, entretiennent des clichés les uns sur les autres, et, de plus en plus, ne se croisent plus physiquement dans Bruxelles. »

Au départ, la politique « Jeunes » était fédérale, puis communautaire ; on a ensuite considéré que la Communauté, c'était trop large, alors on l'a pensée au niveau régional ; encore trop vaste, on l'a pensée au niveau communal ; aujourd'hui, on parle de politique des quartiers. Quartiers à risques de Molenbeek ou Anderlecht, bien sûr ... on ne parle pas de quartiers à Woluwé Saint-Pierre ! On mesure avec un décimètre une entité géographique sur laquelle on va plaquer un dispositif de prévention-répression. » ...

« Ce qui fait l'apartheid est que l'on considère que certains sont encore dignes de recevoir une éducation, et d'autres ne sont plus considérés comme étant touchables. Les premiers sont invités à une citoyenneté active, les seconds ne le sont plus, les premiers sont sujets de solidarité, les seconds sont objets de solidarité. Ce n'est pas dans l'enseignement professionnel que l'on développe des projets de citoyenneté active ... »

Je pense, aussi, comme Charles Lejeune, que, comme on ne trouve pas de solution, on entend des inepties, on met toute la responsabilité sur les familles. On **hyperresponsabilise les familles alors qu'au niveau macro, on ne fait rien**. Construire une politique globale pour la jeunesse, cela permettrait d'établir des ponts entre les secteurs. **Si on ne définit pas des choses au niveau méta, comment peut-on être cohérent et partenaires ?**



Troisième axe

Première table ronde



PREMIÈRE TABLE RONDE

Troisième axe : Le contexte institutionnel, les relations avec les pouvoirs publics, les modes de financement, ...

1/ Quelques constats, questions et interpellations pointées à partir des interviews

1/1 Des tensions existent

Des tensions existent entre une demande de reconnaissance et la volonté d'autonomie, une réglementation normalisante qui réduit la capacité d'initiative et la volonté de maintenir une capacité autonome contre les risques de normalisation ;

«La latitude d'autonomie des personnes se rétrécit et a de plus en plus de mal à se frayer un chemin avec une réglementation de plus en plus pointilleuse qui vise à tout couvrir.» (L'Associatif financier)

1/2 Une diversité de relations

Il y a une diversité de relations avec les pouvoirs publics : «quasi parastatal» (CDCS), opérateur potentiellement soumis au pouvoir discrétionnaire de l'autorité politique (décret «Cohésion sociale»), coopération conflictuelle, sentiment d'être des sous-traitants (Febisp), d'être sur-contrôlé (SOS Jeunes, Febisp)...

Garder un pouvoir d'interpellation est indispensable, être partenaire et interlocuteur, et pas sous-traitant ; créer une relation plus souple, mieux articulée entre l'associatif et les pouvoirs publics.

Une remarque de l'Associatif financier : «Deux mondes associatifs parallèles, dichotomiques se côtoient avec peu de relations entre eux : l'un est subsidié, l'autre pas. ... Le monde politique a une vision de l'associatif biaisée, l'associatif qu'il connaît est l'associatif subsidié.»

1/3 Des effets pervers

Effets pervers du morcellement des compétences, des coups de cœur et de la temporalité courte du politique

«Le découpage et le morcellement institutionnel rendent difficile le rapprochement des secteurs pour développer une action politique. Le regroupement des compétences socialisante au niveau des pouvoirs politiques bruxellois permettrait un certain décloisonnement.» (FLCPF)

Certaines associations se sentent "mises de côté", consultées mais pas forcément concertées, parlent de "choix politiques dictés par des coups de cœur", d'absence de vue politique à long terme (FMM, FSB, Associatif financier, FLCPF, LBFSM, FEDITO, FCSS).

Des pistes ?

1/ Mettre en place des outils transversaux qui regroupent les diverses compétences, il s'agit de décloisonner mais **sur l'initiative de qui ?**

2/ Mieux structurer l'associatif afin de le rendre plus visible pour ce qu'il est et non pour ce qu'il fait :

- par le haut (secrétariat d'Etat) ?

«Je pense que si l'on veut préserver l'associatif pour ce qu'il représente, ce «moyen terme», cette interface entre le politique et le citoyen, il serait bien venu de créer un secrétariat d'Etat à la vie associative et un centre d'études de la vie associative.» (CDCS)

- par le bas (les Assises de l'associatif) ?

«Un associatif qui, à Bruxelles, aurait grandement besoin d'Assises, afin de le refonder, Un grand événement qui refonde l'associatif bruxellois, parce qu'il part en c... ! Tu as une multiplication d'associations qui n'ont pas suffisamment de contact entre elles, qui ne savent donc pas parler d'une même voix lorsqu'il s'agit de définir la place et le rôle de l'associatif par rapport aux pouvoirs publics.» (SOS Jeunes)

- par le milieu / Rôle des fédérations ?

«L'ISP a résolu dans son secteur une faiblesse de l'associatif : la structuration. L'associatif devrait se structurer et se poser en véritable interlocuteur par la création de regroupement, fédération, réseau, ...» (Febisp)

3/ Interpeller, souvent cité par les associations (FCSS, FLCPF, AFRAHM, ...)

«Par contre, les travailleurs sociaux devraient réinvestir collectivement un rôle politique d'interpellation, souvent délaissé par manque de temps ou de volonté de se mettre ensemble, ... » (FLCPF)

«Il faut aujourd'hui être plus concret, témoigner, se mobiliser, faire preuve de militantisme». (AFRAHM)

4/ Mais aussi «créer des lieux où l'associatif puisse se connaître ; si on se connaît, on est moins méfiant.» (FMM)

2/ Discussion libre

Abraham Franssen

Les dénonciations sont assez convergentes même s'il y a quelques mises en garde.

Attention aux effets pervers de l'institutionnalisation, de la professionnalisation.

Dans leur rapport à l'action politique et dans le rapport à la société, comment structurer l'action associative par rapport aux pouvoirs publics ?

Sur l'initiative de qui ?

Il y a eu plusieurs pistes avancées :

C'est le concret qui compte, faisons une politique de petits pas, de petits projets concrets de partenariat.

Bernard Devos propose une dynamique d'action politique à partir des associations, elles-mêmes, des Assises de l'associatif bruxellois.

Ou un livre blanc adressé aux pouvoirs publics, ou un secrétariat d'Etat à l'Action sociale ?

Je me posais la question : Tous ces acteurs réunis doivent souvent se rencontrer entre eux ... ?

Solveig Pahud, CDCS

Les exigences internes de gestion de management font que je suis mangée par l'institution pour correspondre à des critères d'excellence, attendus par le Comité d'accompagnement. On est subsidié par convention, c'est un suivi de proximité par les pouvoirs politiques avec une demande de professionnalisation qui va même au-delà : **c'est une demande de correspondre à la culture d'entreprise**. On est chacun dans ce cas de figure. S'il y a énormément de temps pour la gestion, il y en a moins pour la militance.



Extrait de la synthèse de l'entretien avec Solveig Pahud du 8 septembre

Pour notre interlocutrice, entre autre, le modèle de performance et de gestion que l'on reproduit aujourd'hui dans l'associatif «institutionnalisé», empêche ce dernier de remplir un rôle qu'il a pourtant longtemps exercé : offrir une «surface de réparation» pour ceux qui éprouvaient des difficultés à rentrer dans le moule de l'employé modèle, pour «des gens créatifs, libres, mais peu adaptés à la logique de marché. Et cela ne fonctionnait pas si mal pour autant ! Aujourd'hui, je suis obligée de privilégier l'outil avant la situation sociale de chacun. La spirale de l'excellence est effrayante.»

... «Aujourd'hui, il faut «manager» son institution et mener son combat politique à côté. Si tu veux vraiment essayer de changer les choses et dénoncer l'évolution actuelle, il faut le faire à côté. Sinon, tu mets en danger l'institution.»

Dans la suite de ce que disait Gabriel Maissin, **il faut penser ville et beaucoup plus en termes de dynamique avec les acteurs néerlandophones de la ville**. Les acteurs néerlandophones surtout en ce qui concerne la petite enfance et la jeunesse, c'est la porte d'entrée. Or, tout est organisé de telle manière qu'il y a vraiment deux circuits : néerlandophone et francophone. Les néerlandophones sont devant une population francophone ou allophone importante ; quand il y a un problème hors enseignement, ils sont confrontés à des familles qui ne connaissent pas un mot de néerlandais.

Ils ont des décrets qui les poussent à trouver la meilleure aide possible, or, tout est fait pour qu'ils ne puissent plus faire le lien avec le secteur francophone. Du côté francophone, comme ils sont submergés, ils ne sont pas trop en demande de ces situations. Il faut aller vers un travail beaucoup plus en commun. On ne peut pas continuer à vivre dans la ville sans avoir des contacts avec le secteur néerlandophone.

Eux sont demandeurs, les francophones sont moins attentifs à cet aspect. C'est une évolution de Bruxelles dans les années à venir. Sous quelle forme de contact, ... ? On n'en fera pas l'économie.

suite page 24

Gabriel Maissin, Febisp

Il faut aller voir ce qui se fait chez nos collègues flamands. Mais ce qu'il faut penser, c'est de pouvoir influencer des choix macro au niveau bruxellois.

C'est embêtant parce que la pensée sur la ville n'est pas unifiée, il y a l'Europe, la Région bruxelloise, ..., en dessous, il y a les Bruxellois qui se débrouillent avec leurs problèmes, ... Pour cela il y a la Cocof, la Cocom et on distribue. Il n'y a pas moyen de changer les leviers, la politique sociale est résiduaire par rapport aux problèmes de développement urbains qui sont eux-mêmes surdéterminés par cette image de Bruxelles capitale de l'Europe.

Abraham Franssen

Est-ce qu'il y a un espace pour un front uni avec des partenaires néerlandophones associés ?

Gabriel Maissin, Febisp

Il y a une forme, ce n'est sans doute pas la meilleure donnée par le système belge, **la forme de structuration qui est celle des partenaires sociaux**. Là, aussi, l'associatif y rentre à reculons. Il y a les commissions paritaires, il y a les structurations du non-marchand, il y a des gens qui parlent au nom des patrons de l'associatif dans des commissions paritaires. C'est en train de se structurer sur le modèle belge classique travailleurs-patrons. Avec des représentants des travailleurs du non-marchand, des représentants des organisations syndicales du non-marchand. **Cela pose beaucoup de problèmes**. L'avantage est que cela ouvre une porte de toutes les instances de gestion paritaire. L'Orbem est géré paritairement par les employeurs et les syndicats à Bruxelles. Dans les politiques de l'Orbem comme les politiques d'insertion qui nous concernent, les représentants de l'horeca ou de la chambre des notaires ont des représentants au comité de gestion de l'Orbem. Par contre, l'associatif de l'insertion, de la formation n'a rien à dire car ils ne sont ni patrons, ni syndicats, même chose pour Bruxelles Formation. Au Conseil économique et social bruxellois qui décide des grandes politiques régionales, l'associatif y est totalement absent. Les employeurs de ces 93000 travailleurs n'ont strictement aucun poids. On va avoir deux sièges dans ce conseil économique renouvelé (5). Il y a une première petite porte d'entrée par le biais de cette représentation des employeurs. Comment pourrait-on utiliser cette confédération ?

Deuxième chose : dans nos rapports au pouvoir public, on a une difficulté : l'associatif, c'est à la fois l'action associative au sens d'initiative citoyenne, mais c'est aussi des associations qui travaillent en partenariat avec les pouvoirs publics, ce sont des associations de service public délégué.

Le pas en avant qu'il faut faire, c'est d'essayer de promouvoir un modèle de type partenarial : 'on décide à 2 de danser le tango'. Et ce que les pouvoirs publics ne comprennent pas, c'est que l'associatif est une ressource pour déterminer leurs politiques. Ils déterminent leurs politiques et espèrent que l'associatif va suivre.

Ils financent des professionnels et ne vont jamais demander «vous qui avez travaillé dans tel domaine, quels seraient les accents à donner à cette politique, comment l'associatif peut être associé à l'élaboration des politiques ...»

Charles Lejeune, FCSS

C'est le rôle des Conseils consultatifs ...

Gabriel Maissin, Febisp

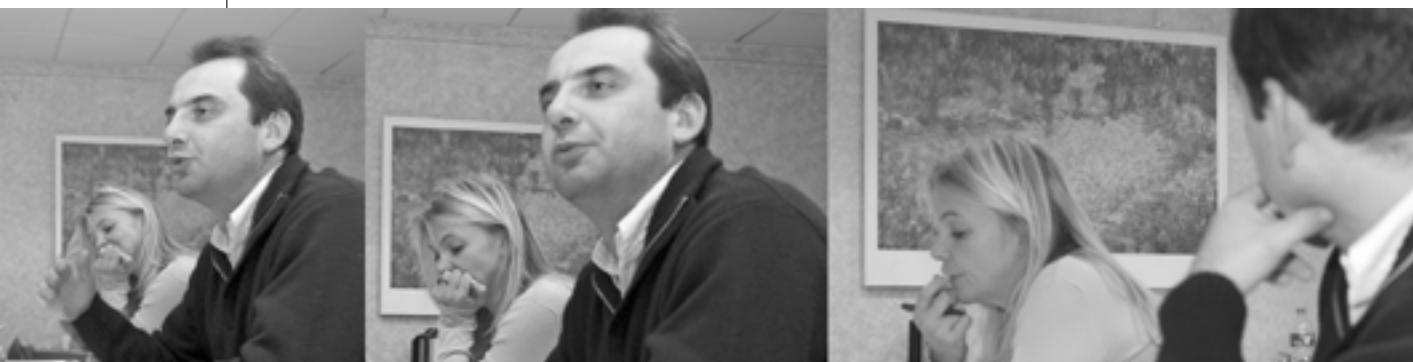
Je ne crois pas.

Thérèse Kempeneers, AFRHM

Les associations d'usagers sont absentes autour de la table. Je suis surprise, je représente la seule association représentante des usagers. Je ne peux pas vous suivre dans ce que vous dites si vous restez cantonné à il y a les patrons et les représentants des travailleurs. Un des gros problèmes de nos politiques, c'est que justement, on n'a pas assez écouté les associations des usagers pour savoir où étaient les réels besoins.

Abraham Franssen

En route vers le forum des associations bruxelloise pour une autre bruxellisation ?



5 Le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles Capitale est ouvert au non-marchand depuis cette année seulement, avec une représentation inférieure au nombre réel d'emplois

Troisième axe

Deuxième table ronde



DEUXIÈME TABLE RONDE

Troisième axe : Le contexte institutionnel, les relations avec les pouvoirs publics, les modes de financement, ...

Abraham Franssen

Voici une synthèse libre des débats précédents sous forme de trois scénarios qui ont été esquissés implicitement ou explicitement :

1/ Le scénario actuel, à propos duquel une série de constats ont été faits, est celui du **maintien du poto-poto**, c'est-à-dire une action sociale associative qui se développe dans des cadres qui sont, à la fois, trop larges (une ville qui se prend pour une région et qui multiplie les niveaux de compétences plutôt que de penser une politique de ville) et trop étriqués (l'action sociale et de santé est pensée dans une approche strictement sectorielle et à courte vue).

Avec le constat que beaucoup d'associations se trouvent prises entre, d'une part, le marteau des contraintes de subsidiarité, des contraintes gestionnaires, des contraintes des axes prioritaires qui leur sont imposées et, d'autre part, l'enclume des besoins sociaux dont il a été constaté qu'ils échappaient de manière croissante aux catégorisations sectorielles, que les usagers, qui sont aussi des citoyens, entraînent par une porte mais y amenaient toute une série d'autres problématiques et par conséquent, les liens entre santé mentale, enjeux culturels et actions sociales étaient souvent imbriqués.

2/ Le scénario de modernisation gestionnaire et d'auxiliarisation du travail associatif où l'on verrait les associations être considérées comme des auxiliaires des politiques publiques et de «bons exécutants» avec une action sans doute parfois plus efficace ou moins coûteuse que l'Administration elle-même. Il s'agit d'un scénario dont les prémices ont été évoquées par plusieurs participants.

On peut notamment observer cette logique à l'œuvre dans le champ de l'insertion, avec une pression politique pour une action à visée adaptatrice qui évacue les dimensions de citoyenneté, d'éducation permanente, avec une évaluation qui a tendance à se réduire à des indicateurs de performance (taux de mise à l'emploi, taux de remédiation à tel type de problème diagnostiqué) et donc, une forme de relation avec les pouvoirs publics que l'on pourrait qualifier de participation dépendante.

On a besoin des associations mais dans un rôle d'auxiliaires des politiques publiques. Mais modernisation quand même puisque à travers ce schéma, on observe des logiques de standardisation de l'offre, de traçabilité accrue des usagers, de mise en réseau qui concerne essentiellement les professionnels eux-mêmes. On a plusieurs indices : les Banques carrefour, les volontés de constituer des bases de données, ... Ces tentations sont bien présentes dans le chef des pouvoirs politiques.

3/ Le scénario d'une action transformatrice des associations. C'est le scénario qui a été souhaité par la plupart des participants.

Cette action transformatrice qui suppose, au niveau des associations, la construction d'une transversalité dont il a été dit qu'elle devait être, à la fois, locale, à partir de projets communs (penser, par exemple, à des travailleurs qui soient communs à plusieurs secteurs, à plusieurs services) et globale (Charles Lejeune a ainsi évoqué, dans le domaine ambulatoire, la nécessité d'une faïtière des fédérations). Il s'agit de construire des lieux où les associations peuvent structurer leurs constats et leur capacité d'interpellation.

Une autre dimension de cette action transformatrice consiste à définir des finalités pas uniquement en termes opérationnels. Il s'agit de ne pas perdre ce lien avec les enjeux de citoyenneté : concrètement en situant l'éducation permanente comme dimension inhérente à l'action associative, et pas simplement comme un secteur à part.

Dans ce troisième scénario, il s'agit d'établir un mode de relations avec les pouvoirs publics qui ne soit pas celui de l'auxiliarisation mais celui du partenariat, à la fois, en amont, en étant associés à l'élaboration des politiques publiques, et en aval, dans des critères d'évaluation qui ne soient pas strictement techniques mais qui incluent les dimensions éthique et politique.

Bref, il s'agit de concevoir l'associatif pas simplement comme un ensemble de services mais également comme une action de mobilisation.

Charles Burquel nous avait interpellé sur l'importance de concevoir cette action comme ouverte à d'autres réseaux que ceux strictement professionnels. C'est également ce qu'évoquait Marc Mathieu lorsqu'il soulignait l'importance des associations non professionnelles qui constituent en grande partie un continent inexploré, inconnu et ignoré, alors qu'il y a là une série d'initiatives.

Maintien du poto-poto, scénario de modernisation gestionnaire, scénario d'une action transformatrice. Ces trois scénarios devraient être systématisés et développés, tout en étant conscients que la réalité actuelle et prévisible est sans doute un mixte, un hybride de ces différentes tendances.

Dans quel sens, les acteurs associatifs veulent-ils infléchir leur action et l'action publique ?

Abraham Franssen

Poursuivons les questions entamées à propos des relations avec les pouvoirs publics : comment envisagez-vous le modèle de relations entre associations et pouvoirs publics ?

Dans les entretiens individuels, on avait déjà observé plusieurs cas de figure entre des associations devenues des quasi-services publics (certaines sont même localisées dans des locaux de l'administration) et d'autres totalement autonomes mais également non reconnues. Entre ces deux cas de figure, il existe différentes modalités.



Solveig Pahud, CDCS

Il est vrai que le CDCS est dans le cas de figure d'être purement et simplement situé dans les locaux de l'administration de la Cocom. Notre centre a la particularité de ne pas s'adresser directement à un public d'utilisateurs, il s'adresse aux professionnels ou futurs professionnels. La tension entre devenir quasi-service

public ou se maintenir comme association autonome est constante.

On est passé par une phase dans laquelle on s'est fort rapproché du politique, au point de devenir une quasi-administration ; pour l'instant, à la faveur de circonstances particulières, il y a de nouveau une ouverture pour s'orienter vers un pôle plus purement associatif.

Cela dépend de plein de facteurs : des conjonctures politiques, de contextes purement fonctionnels comme le besoin de locaux, ...

Il est vrai qu'un déménagement hors de l'administration sans avoir les moyens d'un bon déménagement peut être vécu, finalement, comme une précarisation.

Pour se réorienter vers le profil plus associatif, il faut absolument se battre pour avoir les moyens qui permettent, à la fois, de ne pas retourner après 25 ans dans une association qui serait quasi émergente et de **vivre cet associatif sans être précarisé**.

La question de l'hébergement est symptomatique du dilemme : perdre de l'autonomie pour la sécurité ou perdre de la sécurité pour de l'autonomie.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Solveig Pahud du 8 septembre 2005

«Je vivais plus le centre comme une asbl il y a 15 ans. Aujourd'hui, il est tiré vers une structure de type para-régional. La dimension acteur de combat a disparu. S'il reste une dimension associative au centre, on la retrouve encore présente en interne, dans la manière de gérer notre travail.»

Abraham Franssen

Cette tension et cette oscillation se posent également pour le CBAI, originellement un acteur autonome contestataire qui est désormais chargé de la responsabilité d'agir comme maître d'œuvre des politiques de cohésion sociale ...

Christine Kulakowski, CBAI

La question s'est posée à propos de notre rôle dans le cadre du nouveau décret «cohésion sociale».

Dans le cadre de ce nouveau décret, on a été pressenti pour être un **centre régional d'appui** à ce programme.



On s'est posé beaucoup de questions : "Est-ce que nous nous portons candidat ou pas puisque le CBAI en tant que tel est une association subsidiée et autonome ?"

Qu'est-ce que cela change car il est clair que cette mission devenait une mission déléguée d'un pouvoir public.

Abraham Franssen

**Sur quoi porte cette mission ?
L'évaluation des projets ?
La distribution des subsides ?**

Christine Kulakowski, CBAI

Non, l'idée que nous puissions jouer un rôle dans ce cadre de cette politique publique et dans ce décret a émergé il y a 5 ans. Nous avons mené un **travail important de réflexion** à ce propos : dans quel type de structure ?

Comment nous situer par rapport à ce que le politique nous demande ?

En fin de compte, on a décidé de rentrer le dossier de candidature et ce qui a été accepté, c'est le fait que le CBAI reste une institution avec ses prérogatives anciennes, qui demeure subsidiée de la même manière.

L'enjeu a été de dire : «Non, on continue à faire ce que l'on fait, comme acteur associatif, et si on accepte la mission centre régional d'appui, c'est une **nouvelle mission du CBAI**».

Ce n'est donc pas le CBAI qui se transforme en centre régional d'appui, mais on a une mission en plus, qui est une mission de service public.

Cela nous permet d'intégrer les missions du centre régional comme un secteur de plus dans le cadre du CBAI sous l'autorité du CA et de l'AG du CBAI.

On a engagé une équipe et reçu une ligne budgétaire pour assumer cette mission «cohésion sociale».

suite page 28

On a **trois missions**, et là aussi tout est dans la nuance des mots :

- 1/ une mission d'évaluation du dispositif «cohésion sociale»** (du dispositif, pas des acteurs !). Cela se matérialise dans le fait que l'on doit remettre aux pouvoirs politiques un rapport annuel sur le fonctionnement de la politique de cohésion sociale et un rapport quinquennal ;
- 2/ une mission d'accompagnement méthodologique des acteurs de la cohésion sociale.** Dans les faits, il s'agit aussi bien des communes de Bruxelles qui ont des programmes que des acteurs associatifs qui émergent à ces programmes ;
- 3/ une mission de réflexion transversale des acteurs** sur des problématiques qui les réunissent au niveau régional.

Nous avons reçu une petite enveloppe budgétaire par rapport à ces missions. On a pu engager trois pleins-temps. C'était très **nouveau pour nous d'avoir une mission déléguée**. Si on «réussit», ce sera quelque chose de nouveau que l'on aura pu apporter au secteur. Si nous ne réussissons pas, c'est un secteur de notre activité qui tombe mais le CBAI reste là.

Toute la difficulté de la négociation a été que durant 5 ans, le pouvoir politique semblait vouloir nous supprimer le subside "Insertion sociale" de la COCOF, dont bénéficie le CBAI depuis 1997, en particulier, pour nos missions de formation d'animateurs. Nous avons dû négocier pour garder cette mission. Pour le moment, on a donc les 2 missions. Est-ce qu'on les gardera ? J'espère.

Il y a aussi toute l'ambivalence de gérer notre position d'autonomie dans le rôle CBAI tout en ayant un rapport d'évaluation à remettre au politique, ...

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Christine Kulakowski du 26 septembre 2005

«Il faut être concret quand on détermine les zones d'autonomie. L'associatif ne peut pas remplacer l'administration dans son rôle d'inspection et le pouvoir politique dans son rôle d'orientation. Une question majeure dans un partenariat associatif-service public est de voir comment l'associatif peut garder une liberté de parole reconnue par le politique. L'Etat devrait accepter de financer aussi des associations pour ce qu'elles sont, à savoir pour leur mission globale et à long terme et pas uniquement projet par projet, clairement quantifiés. Mais tout cela suppose un partenariat pouvoirs publics-association sur pied d'égalité et fondé sur le dialogue.

Abraham Franssen

Existe-t-il d'autres acteurs qui sont également parties prenantes de ce que l'on peut appeler les formes de tentatives de nouvelles gouvernances, c'est-à-dire où l'administration délègue à une association dans le cadre d'un dispositif ?

Dans le champ de la santé ou de la santé mentale, existe-t-il des logiques comparables ?

Ludovic Henrard, FEDITO

En toxicomanie, on n'en est pas là. Ce sont des organismes beaucoup plus classiques avec un aller-retour dans un rapport de force.

Les questions sont très complexes, tout s'emboîte, acteurs de terrain, rapport au politique, ...

Une de nos missions est la représentation, auprès du politique, des sections, des associations qui sont membres et des projets qu'ils veulent mettre en place.

Qui représente-t-on vraiment en tant que secteur 'toxicomanie' à Bruxelles ? Il y a des lacunes incroyables !

Vers qui s'adresse-t-on comme politiques ?

Le chemin est long à parcourir avant d'avoir un rapport clarifié ; dans notre secteur, il y a encore des actions à faire dans l'identification des interlocuteurs.



Abraham Franssen

Y a-t-il un lieu, un espace où se pense les mesures, les dispositifs ou les politiques en matière de toxicomanie ou de réduction des risques à Bruxelles ?

Ludovic Henrad, FEDITO

Des lieux, il en existe peut-être en trop grand nombre.

Notre objectif serait de mettre en place un réseau entre cette multitude d'acteurs.

Au Fédéral, des études de recensement d'acteurs sont réalisées.

Qui fait quoi ? Pour l'instant, personne n'est au courant et donc, on a la prévention, on a le soin, ...

Le niveau fédéral est parfois soupçonné d'organiser la précarité des secteurs, des entités fédérées en mettant en place des politiques ou des programmes parallèles à ce qui se fait ou se ferait.

La solution serait plutôt de limiter les lieux de décisions, de concertations.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Serge Zombeck du 31 octobre 2005

Au niveau bruxellois, ne serait-il pas utile d'imaginer une cellule drogue bruxelloise où le social, l'enseignement seraient présents ?

Une concertation interministérielle au niveau fédéral serait souhaitable.

Le secteur toxicomanie a vécu un moment compliqué au moment du réagrément ; il s'est senti lâché, maltraité, peu concerté par le politique.

Depuis lors, le secteur est régulièrement convoqué pour donner un avis.

Les liens devraient être plus étroits, il faudrait s'inter-peller de façon plus régulière.

Par contre, le secteur reste à la merci de tellement d'éléments et gère le désarroi politique ; il s'embarque dans des choses, il élabore des pistes inutiles, ...

La langue de bois pourrait s'assouplir dans les rap-ports avec les cabinets et l'administration pour être plus vite sur la balle.

L'associatif devrait exiger une déclaration en début de législature sur ses orientations.

Quelles seraient les bonnes méthodes pour articuler politique, administration et représentants du secteur pour ne pas perdre un temps considérable ?



**Charles Burquel,
LBFSM**

En quelques années, les **lieux de concertation** ou les outils qui devraient permettre à penser une politique de santé mentale **se sont multipliés à différents niveaux** : les concertations, la plate-forme, l'Observatoire de la Santé et du Social, ...

Suivant le type d'instance qui a été mis en place et celui qui l'a mise en place, on se retrouve avec des questions différentes.

Si je prends la plate-forme comme exemple, les nouvelles formes de gouvernance s'y sentent très fort.

Même s'il y a une grande résistance de la part des gens de la plate-forme et du secteur en général d'y participer, à juste titre, nous essayons d'y gérer la mise en place des politiques décidées au niveau fédéral.

Il y a toujours un double mouvement : informer les membres et lorsqu'ils sont informés, essayer que leur dossier soit complet, ensuite cela incombe au politique de décider.

De toute façon, cela se passe comme cela pour des raisons uniquement politiques et non en lien avec une pensée de politique de santé mentale cohérente.

Au niveau de la Ligue de santé mentale, des pressions existent pour gérer, recueillir des données ou donner au politique un retour sur ses choix à faire mais nous ne nous y soumettons pas.

Le plus difficile est d'arriver à ce que ces lieux multiples soit différenciés car souvent, le politique se sert de l'un ou de l'autre pour que se développent certains projets.

La Ligue de santé mentale se pose comme lieu de structure intermédiaire, lieu de pensée à partir des pratiques du secteur ; toute une série de questions sont retraduites dans le domaine politique mais par des biais parfois indirects : un colloque, un document, ...

On aurait pu devenir une plate-forme, on a refusé car celle-ci a une autre fonction, c'est un lieu de débats d'autres éléments.

Où pourraient avoir lieu ces débats, où pourrait-on définir une politique de santé mentale ?

Aux Assises de l'ambulatoire, on est arrivé collectivement à quelque chose d'assez global, intéressant et en tout cas, soutenu par les représentants des secteurs.

Par contre, les Assises débouchent sur un désaccord avec le politique, celui-ci refusant de continuer à les financer.

Un élément tiers, un chercheur a travaillé deux hypothèses : la vision gestionnaire et systémique par rapport à la vision réflexive ; la vision gestionnaire était déliée des pratiques sociales et entre autres des réalités sociales.

Nous ne sommes pas parvenus à pouvoir réfléchir, ensemble, autour de ces hypothèses, on en arrive à un blocage immédiat.

Ils veulent revoir maintenant le décret de l'ambulatoire, on a une façon de travailler qui, à mon avis, pose question car on va toujours se situer dans un système de défense de nos projets.

C'est intéressant de se pencher sur ce qui a fait en sorte que des projets se soient mis en place.

Si on prend le décret 'santé mentale', comme j'y étais à l'époque, qu'est-ce qui a fait qu'on a pensé mettre cela en place de cette façon ? On n'y revient jamais.

Qu'a-t-il eu dans les débats précédents le décret ?

Et qu'est-ce qui a été pensé comme type de société de choix, d'action en santé mentale à ce moment ?

Si l'on a inscrit deux psychiatres à mi-temps dans le décret, c'est parce que l'on voulait inclure cela dans les soins psychiatriques et ne pas être dans l'aide aux personnes.

Est-ce un bon choix ou pas après 10 ans ?

Y a-t-il d'autres ouvertures à avoir ? Est-ce que mettre psychologue, assistant social et psychiatre dans le décret, ce n'est pas réduire la question de la santé mentale.

L'objet social qui a été pensé dans la mise en place des décrets n'est pas travaillé ni par le politique, ni par l'administration, ni parfois par nous.

Où pourraient avoir lieu ces débats ?

suite page 30

Abraham Franssen

Tout se passe comme s'il n'y avait pas d'instances réflexive ou décisionnelle ou que celles-ci sont elles-mêmes morcelées.

Charles Burquel, LBFMSM

Le projet des Assises de l'ambulatoire est d'avoir un travail réflexif qui va mieux lier les deux.

Mais où le secteur se trompe, peut-être, c'est que l'on ne définira pas une politique en santé mentale comme cela.

Cela nous permettra, certes, d'améliorer de façon consistante et solide le travail en lien avec nos pratiques et les réalités sociales que l'on rencontre.

Marie Wagnies, FSB

Le fait de se constituer en fédération d'employeurs a été pour nous positif et très porteur.



6 Rappelons que le Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé est un organe chargé de donner des avis spécifiques sur la programmation et l'agrément de services d'action sociale (3^{ème} âge, famille, personnes handicapées, services sociaux, planning familial, aide à domicile, toxicomanies, santé mentale...) subventionnés par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

La spécificité de ce Conseil consultatif est, d'une part, qu'il est composé de représentants des organisations syndicales et patronales, des usagers et d'experts, et que, d'autre part, bien qu'il soit divisé en cinq sections (services ambulatoires, hébergement, aide à domicile, personnes handicapées et cohésion sociale), il conserve son unité, de part la constitution d'une coupole regroupant des membres des diverses sections. L'objectif affiché est ainsi d'assurer une cohérence des politiques menées dans ces secteurs.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Marie Wagnies et Dany Vandrogenbroeck du 22 septembre 2005

Pour la fédération, les deux principales transformations positives sont : l'engagement d'une secrétaire permanente depuis 2002 et l'acquisition de la personnalité juridique (asbl) le 3 mars 2004 après 30 ans de vie associative.

La fédération s'est, depuis ce moment, organisée et structurée de manière plus professionnelle, cela lui a permis d'être plus présente et visible auprès des instances politiques et administratives.

Tous les membres du CA de la fédération sont des gens de terrain, des responsables de services, des gestionnaires de services qui sont en phase et en prise directe avec la réalité du travail que ce soit du côté des travailleurs ou des bénéficiaires.

Cette forme de se mettre ensemble pour réfléchir, réagir, construire, revendiquer est une excellente manière de fonctionner et d'avancer.

Quelle serait l'utilité d'une faitière dans la mesure où il y a effectivement les Conseils consultatifs où se retrouvent des représentants des bénéficiaires, les fédérations d'employeurs qui sont en phase avec les représentants des travailleurs, ... ?

Abraham Franssen

Les Conseils consultatifs, qui regroupent-ils ?

Marie Wagnies, FSB

Les Conseils consultatifs, c'est l'administration, le politique et les employeurs Cocof et Cocom. (6)

Solveig Pahud, CDCS

Les Conseils consultatifs Cocom sont aussi actifs mais en Cocom, les modifications législatives sont plus lentes à intervenir.

Maintenant, ils ont leur nouvelle ordonnance mais francophones et néerlandophones doivent être d'accord sur les modifications législatives.

Ils ont fonctionné très longtemps avec des décrets de 1970, 1960 voire de 1950.

Marie Wagnies, FSB

Notre fédération regroupe tant les services Cocom, Cocof, VGC (Vlaamse Gemeenschapscommissie).

On a donc au sein de la fédération des représentants de toute la réalité bruxelloise, tant côté travailleur, employeur que pouvoir subsidiant.



Extrait de la synthèse de l'entretien avec Marie Wagnies et Dany Vandrogenbroeck du 22 septembre 2005

Malheureusement, l'ouverture institutionnelle de la fédération ne correspond pas à celle des politiques, à Bruxelles, tout est compartimenté.

Le défi auquel est confrontée la fédération est d'obtenir une législation identique pour les trois pouvoirs subsidiaires.

Alain Willaert, CBCS

Complexification importante, fédération issue de 3 pouvoirs différents, ...

Solveig Pahud, CDCS

Vous êtes plutôt annonciateurs du futur ...

Marie Wagnies, FSB

Comme je le disais à la 1^{ère} table ronde, **il y a vraiment un hiatus entre la manière dont on fonctionne et le morcellement de Bruxelles tel qu'on le connaît.**

A notre CA, nous nous répartissons les différents mandats que ce soit au Fonds Maribel, au Conseil consultatif, ..., en fonction de notre connaissance du terrain.

Je pense que chaque secteur a tout intérêt à vraiment se grouper de cette manière sans attendre qu'il y ait un politique qui a, enfin, la bonne idée de se pencher sur la question.

Chaque secteur a ses réalités, même si effectivement, il y a beaucoup de travail transversal.

Thérèse Kempeneers, AFRAHM

La richesse du Conseil consultatif à Bruxelles est qu'il est un lieu où les fédérations patronales, les syndicats, les associations d'usagers et des experts peuvent travailler ensemble.

Je représente l'ANAHM (7) et l'AFRAHM, associations d'usagers, le Conseil consultatif est le seul lieu à Bruxelles où nous avons une place pour être entendus.

La section 'personne handicapée' du Conseil consultatif fonctionne bien.

L'ANAHM, l'association nationale, est la première association créée il y a 45 ans.

En 1989, avec la réforme de l'Etat, on a créé une association francophone (l'AFRAHM asbl) et une néerlandophone (Inclusie Vlaanderen vzw).

Les trois associations cohabitent dans la même maison, ce qui nous permet de garder une information par rapport aux politiques qui se développent en Flandre et aussi d'organiser une coordination des politiques qui se déploient au niveau national, Communauté française, Région wallonne, Région bruxelloise et Communauté flamande.

Par rapport aux pouvoirs publics, un de nos rôles est d'être un lieu de concentration de l'information concernant des législations ; cela nous permet aussi d'avoir cette action de levier pour faire changer des législations et cela fonctionne.

Extrait de la synthèse de l'entretien avec Thérèse Kempeneers du 12 septembre 2005

En réponse à un manque d'argent, il faut faire autrement : ne plus subventionner le service pour un package de missions mais plutôt, évaluer les besoins de la personne handicapée, voir où elle peut rencontrer les réponses à ses besoins et pas seulement dans des structures spécialisées handicapées ; cela va demander, sans doute, une conscientisation des services généraux.

Dans le cadre du Conseil consultatif bruxellois, on se rend compte de la nécessité de travailler de façon transversale mais les discussions ne vont pas plus loin.

A ce stade, il faut que les différents pouvoirs arrivent à trouver des passerelles et cofinancer des projets.

suite page 32

En ce qui concerne nos associations, **nous avons toujours voulu depuis le début, être pluralistes**, c'est une richesse mais cela a, à la fois, des avantages et des inconvénients.

Quand on est moins coloré ou pas coloré du tout, il y a des accès plus lents à des lieux de décision ou d'influence.

Une autre caractéristique est que nous ne sommes pas gestionnaires de services. Cela nous a permis de garder cette mission de vigilance.

Aujourd'hui, nous sommes le nez dans le mur car nous ne savons plus comment arriver à faire entendre la voix des usagers.

J'entendais ce matin à la radio que les négociations du non-marchand recommencent.

Or, le budget est ce qu'il est, une partie de ce budget a été, est, va être consacré à des revalorisations salariales.

Je ne dis pas qu'il ne faut pas le faire mais je dis que les priorités sont là, ...

Avoir des discussions comme nous avons ici risque fort d'être des discussions de **"Comment organiser la survie des services ?"** et non **"Comment répondre aux besoins des Bruxellois ?"**

Abraham Franssen

Est-ce cela l'enchevêtrement des casquettes entre employeur, gestionnaire, pouvoir d'interpellation, ... ?

Le lieu d'arbitrage légitime, c'est l'espace démocratique, l'espace parlementaire.

Dans la myriade des associations, des instances que vous avez citées jusqu'à présent, on n'a jamais cité le Parlement régional bruxellois.

Thérèse Kempeneers, AFRHM

Je préside la section du Conseil consultatif 'personne handicapée', à ce titre, je fais partie du Bureau.

Les présidents des différentes sections ont été reçus par la **Commission santé du Parlement régional.**

Je suis sortie atterrée parce qu'ils ont écouté avec énormément d'attention et de respect notre travail mais **ils ne savent pas ce que l'on fait.**

Certains ont eu l'honnêteté de dire que lorsque l'on rend des avis, ceux-ci ne sont pas joints quand le texte arrive au Parlement.

Il y avait une proposition intéressante de décret sur le travail du Conseil consultatif obligeant celui-ci à avoir un rapport d'activités chaque année et à le transmettre au Parlement.

Nous avons appuyé cette proposition qui se trouve un **moyen supplémentaire d'informer nos parlementaires.**

Les handicapés représentent 10% de la population mais on n'a pas tellement envie d'en parler.

Solveig Pahud, CDCS

En lien avec notre mission d'aller vers une politique de l'information beaucoup plus globale et transversale, il faudrait se mettre comme priorité d'inviter chaque parlementaire au centre et leur montrer ce que nous faisons.

On l'a vu par hasard, quatre parlementaires venus au centre sont étonnés quand ils mesurent ce que nous pouvons faire avec notre base de données, ce que nous avons comme information et qu'il existe un endroit à Bruxelles où toutes les informations sur les associations, services publics, privés, agréés, non-agrégés, francophones, néerlandophones, bilingues sont regroupées.





Carole Grandjean, FLCPF

Quelles sont les articulations avec les pouvoirs publics et le monde associatif ?

D'abord, il n'y a pas un monde associatif, il est pluriel comme les pouvoirs publics.

Enfin, j'ai l'impression que l'on est dans un jeu dont on ne connaît pas les règles et chacun imagine des règles différentes avec des rapports de force constants.

Il est difficile de se parler alors que l'essentiel intérêt de ce jeu serait d'effectivement de le faire, de débattre et de parvenir ensemble à parler politique.

Il n'y a pas grand monde qui a envie fondamentalement de prendre le temps d'écouter, de réfléchir, d'interpeller, c'est difficile parce que l'on se met en danger.

Au Parlement régional bruxellois, j'ai été pareille que vous, atterrée de ce que j'ai constaté : une absence d'intérêts démontrée pour la chose publique.

Pour moi, **le Parlement est sans doute le lieu où il faut que l'on soit présent** ; c'est ce que la fédération essaye de faire depuis quelques mois.

L'associatif et les mandataires politiques ont du mal à se parler parce qu'entre autres, ils ne sont pas dans le même temps.

Un homme politique a 4, 5 ans pour faire quelque chose, il veut que cela aille vite, que ce soit visible.

Quand on est dans le secteur associatif, on n'a pas les mêmes impératifs de temps.

C'est peut-être présomptueux, pour avoir de l'expérience, de l'expertise, il faut durer ; les administrations, les fonctionnaires, les gens dans les associations durent.

Par contre **dans les cabinets et au niveau ministériel, il n'y a pas cette expérience** et on se trouve devant des gens qui ne connaissent pas ou mal leur matière.

Une vraie négociation devrait se mettre en place.

Marie Wagnies, FSB

Nous ne devons pas hésiter à utiliser tous les relais que nous avons chacun : une mutuelle, un syndicat, un parti. Je n'hésite jamais à utiliser toutes les ficelles, les parlementaires que je connais pour faire avancer un dossier.

L'administration ne va pas évoluer si le politique ne lui demande pas de le faire ; son mérite est de connaître ses dossiers actuels.

Abraham Franssen

Plaider pour des règles du jeu plus claires, plus transparentes ou prendre acte du fonctionnement réel du sociogramme plutôt que de l'organigramme et activer les réseaux formels et informels qui peuvent faire lien ...

Charles Burquel, LBFSM

On est souvent coincé dans des défenses par rapport à son secteur et moins à penser une politique.

Si je prends la notion de réfléchir aux modes d'intervention, on pense que l'on doit intervenir dans certains domaines ou secteurs mais sans savoir ce que cela signifie par rapport à une population ou des éléments qui ont des logiques différentes c'est-à-dire comment un quartier se constitue, ce qu'est une ville, ...

C'est souvent très peu pensé, de moins en moins par rapport à ce que j'ai connu il y a 20, 30 ans.

Par rapport au politique, **cela fait longtemps que l'on essaye de travailler au législatif.**

Nos expériences se sont chaque fois arrêtées sans doute parce qu'ils sont eux-mêmes pris par les mêmes modes de pensée.

On les a rencontrés à deux niveaux.

D'abord, durant des déjeuners avec des parlementaires, on essayait de voir comment ils pensaient le budget et sur quels thèmes il portait.

Nous essayions de nous situer pour comprendre pourquoi certains projets n'aboutissaient pas.

Finalement, les parlementaires envoyaient leurs assistants, secrétaires, ...

Enfin, des rencontres à la Ligue de santé mentale ont eu lieu avec des parlementaires de la Commission santé, ils étaient très intéressés d'avoir des débats au moment même mais ces rencontres restaient sans suite.

C'est décevant qu'ils soient pris autant que l'exécutif ou le monde associatif dans ce même processus.

Le fait que des gens comme Abraham Franssen nous donnent des outils, nous voyons que tout le contenu, nous l'avons. Simplement, nous ne savons pas comment l'articuler.



Ludovic Henrard, FEDITO

Il y a aussi une multiplication d'acteurs, ...

Mon idée n'était pas de supprimer des secteurs mais de clarifier les rôles de chacun.

Il y aura toujours un décalage dans les discours et les actions.

Pour l'instant, il peut y avoir un jeu entre entités, niveaux de pouvoir qui font que lorsqu'une plate-forme de concertations prend du poids, réalise des études, ..., qui vont à l'encontre des décisions politiques, elle pourra dans le système actuel être facilement contournée.

Les marques, les repères, les rôles, je ne les ai pas encore reconnus.

Abraham Franssen

Etre perdu, dans la panade, alors que vous êtes sans doute les 12 plus initiés aux rouages, vous avez une culture, une conscience politique, une expérience associative ; le constat convergent est que ce mode de fonctionnement a souvent pour effet d'empêcher toute clarification du débat des enjeux.

Cela pourrait plaider pour établir une cartographie de ce qu'il existe vraiment.

Chacun est dans son petit bout de lorgnette, il n'y a pas de conscience réflexive de l'ensemble du jeu dans lequel on joue.

Il y a tout l'enjeu par rapport à la fonction parlementaire qui apparaît en creux alors qu'elle pourrait être ce lieu d'articulation, de régulation.

Il y a aussi toute la réflexion sur les différents modes de participation et de relation entre associatif et pouvoir politique, une forme de typologie des cas de figure.

Mettre à plat cela pour que chaque acteur puisse dire : "Tiens celui-là a plutôt choisi ce canal ou ce mode de structuration, ..."

Christine Kulakowski, CBAI

Tu dis que nous sommes parmi les plus expérimentés ...

Je me rends compte comme c'est utile, pour un secteur nouveau comme le nôtre, d'entendre les expériences des autres secteurs à des tables rondes comme celles-ci.

On s'est très souvent senti seul.

Solveig Pahud, CDCS :

Le CDCS dépend de l'aide aux personnes et de la santé bicommunautaire.

Dans notre comité d'accompagnement, **les deux représentants néerlandophones sont les mêmes depuis 15 ans, ils ont une compétence et un savoir sur Bruxelles**, sur les institutions francophones, néerlandophones et bicommunautaires.

Par contre, il n'existe pas cette stabilité du côté francophone.

Marc Mathieu, l'Associatif Financier

Nous travaillons sur les trois régions du pays, c'est une situation particulière qu'il y ait peu de Flamands à Bruxelles et ils ont donc tendance à rester longtemps.

En Flandre, la rotation du personnel existe avec les conséquences qui en découlent comme une mauvaise connaissance de dossier, ...

Solveig Pahud, CDCS

Sur Bruxelles, il y a des personnes qui développent un savoir et une compétence que l'on ne retrouve pas dans les cabinets, ils n'en ont pas le temps.

Deuxième axe

Deuxième table ronde



DEUXIÈME TABLE RONDE

Deuxième axe : Le travail des associations, les moyens et modes d'organisation

1/ Quelques constats, questions et interpellations pointées à partir des interviews

1/1 Toutes les associations constatent une professionnalisation

Toutes les associations constatent une professionnalisation en lien avec les exigences du cadre législatif, évolution jugée inéluctable, et qui posent de nombreux défis aux associations.

Cette professionnalisation a des implications pour les travailleurs en termes de qualification, ... :

«On provient de la militance, d'un secteur qui n'était pas réglementé. Il y a peu de temps encore, il n'y avait pas de conventions collectives de travail ... Cette professionnalisation induit notamment la façon de travailler et le profil des équipes. Auparavant, l'engagement militant était une condition importante. Aujourd'hui, il faut davantage se soucier de compétences techniques, de qualifications.» (CBAI)

«... le modèle de performance et de gestion que l'on reproduit aujourd'hui dans l'associatif «institutionnalisé», empêche ce dernier de remplir un rôle qu'il a pourtant longtemps exercé : offrir une «surface de réparation pour des gens créatifs, libres, mais peu adaptés à la logique de marché». (CDCS)

Certaines associations font aussi le souhait d'une égale professionnalisation des 3 composantes : administration, politique, associatif.

1/2 La professionnalisation va-t-elle de pair avec une disparition de la militance ?

Pour certains, sûrement, pour d'autres, elle prendrait d'autres formes.

«... La conséquence (de la professionnalisation) est qu'ils ne sont pas moins militants mais qu'ils ont, sans doute, l'esprit moins ouvert sur le sens de l'activité.» (Febisp)

«Le niveau de conscience et de formation politique des gens n'est pas aussi bas qu'on pourrait le croire, le problème se situe au niveau du choix des lieux à investir pour faire bouger les choses.» (FCSS)

«Je vivais plus le centre comme une asbl il y a 15 ans. Aujourd'hui, il est tiré vers une structure de type para-régional. La dimension acteur de combat a disparu. ... Aujourd'hui, il faut «manager» son institution et mener son combat politique à côté. Si tu veux vraiment essayer de

changer les choses et dénoncer l'évolution actuelle, il faut le faire à côté. Sinon, tu mets en danger l'institution.» (CDCS)

Pour la majorité, il est essentiel de **construire un discours politique**.

«Le discours du secteur se dépolitise, il y a moins de militance, ce qui est paradoxal car on reconnaît les choses comme étant inéluctables, alors que l'on a plus d'ingrédients pour élaborer et construire un discours plus politique que par le passé.» (FEDITO)

1/3 Certains déplorent ...

Certains déplorent que «beaucoup de temps est perdu chaque année à introduire dossiers, ..., pour que l'association puisse continuer à 'vivre' ; peu de temps reste pour être consacré aux questions politiques et stratégiques.» (FLCPF)

Car le corollaire à la professionnalisation et au cadre législatif est une **charge gestionnaire et administrative** en forte augmentation sans que souvent les moyens humains et financiers ait été prévus ou sans que le personnel y soit formé.

Certains parlent de "management associatif" appris sur le tas.

Il s'agit d'enjeux internes aux associations, mais qui sont fortement déterminés par les critères de reconnaissance (évaluations, subsidiations, complexité du système institutionnel).

Selon les secteurs, cet enjeu est diversement relevé.

En quelques mots : enjeu de formation des travailleurs (techniques mais aussi socio-politiques), enjeu de gestion d'équipes, enjeu de vieillissement du personnel (FEBISP).

L'enjeu réussi de l'AFrAHM est intéressant :

Il y a 4, 5 ans, un bilan de fonctionnement de l'AFrAHM montrait qu'il était difficile de trouver la relève dans les membres actifs, les raisons évoquées étaient le manque de temps et le jargon peu accessible et compréhensible du secteur.

Face à ce désinvestissement, des formations furent créées : pendant trois week-ends des parents apprennent à connaître le paysage social, organiser une réunion, mieux communiquer, ... Depuis, le renouvellement des instances est assuré !

1/4 Interrogation peu soulevée ...

Interrogation peu soulevée mais liée certainement à un défi sociopolitique : la question du désinvestissement des Conseils d'administration.

Un exemple : la FLCPF va tenter de décrocher son CA : un tiers de celui-ci sera ouvert à des usagers, des professeurs d'université, à des personnes hors du circuit associatif.

2/ Discussion libre

Abraham Franssen

La forme des Conseils d'administration, la réforme des asbl, ... sont aussi des enjeux des secteurs qui se professionnalisent et des CA qui sont sensés être bénévoles et citoyens.

Professionnalisation et nouveaux enjeux, militance mais aussi charge gestionnaire avec la nécessité de penser un management associatif spécifique, ...

Thérèse Kempeneers, AFRAHM

Les formations que nous organisons ont, en tout cas, régénéré notre association et créé un véritable réseau.

Ludovic Henrad, FEDITO

Les associations du secteur toxicomanie ont été créées il y a 30 ans sur une base militante.

C'est important aujourd'hui d'avoir des gestionnaires pour pouvoir assurer les projets desquels on est responsable.

Carole Grandjean, FLCPF

Le secteur des plannings est né il y a une quarantaine d'années dans la clandestinité, dans l'autogestion, dans la liberté la plus totale avec un combat militant très fort.

Aujourd'hui, la question de l'autogestion et de l'organisation du pouvoir dans les structures est très présente dans le secteur des plannings.

Notre fédération rassemble 41 plannings ; aujourd'hui, beaucoup de ces plannings sont en crise car les anciennes travailleuses sont dans cette culture militante alors que les nouvelles le sont moins, le cadre a également changé, il y a des décrets, ...

Ce qui se joue dans les centres se joue aussi à la fédération.

Pour sortir de cette crise, la fédération a modifié ses structures : décision de l'AG en novembre 2005 de modifier ses statuts (elle va s'ouvrir à 1/5 de composantes extérieures aux plannings), ouverture également du CA et mise en place d'une commission politique destinée à aider à l'instruction des positions politiques de la fédération avec aussi ce regard et ce point de vue de l'extérieur (académique, économique, ...).



**Charles Burquel,
LBFSM**

Le CA de la Ligue de santé mentale fonctionne : 80% des membres se réunissent tous les mois.

Dans notre secteur de la santé mentale, c'est plus difficile, beaucoup de CA sont exactement les directeurs des institutions.

Au Méridien, par exemple, j'ai mis du temps pour qu'il y ait plus d'externes que d'internes. On a pu avancer dans ce sens grâce à la création de commissions dont le rôle est d'aider à réfléchir en dehors d'un contexte de CA.

Je me pose une question, ayant travaillé au Pérou, quand il y a professionnalisation, cela entraîne-t-il les conséquences énumérées d'une difficulté au niveau de la militance, d'un obstacle à être en lien avec les problématiques sociales, ... ?

Par exemple, à l'hôpital, en santé mentale, quand les infirmières sont formées à la santé mentale, elles en arrivent à spécifier tellement leur métier qu'elles sont à la fois déliées du monde médical et paramédical puisque les trois sont séparés par défense professionnelle.

Quand je suis revenu de l'étranger, j'ai été étonné de la performance de ces infirmières.

Après, j'ai vu le côté non-soignant puisqu'il n'y avait plus de notion de collectif, de militance, du désir d'investissement dans le travail, il y avait surtout une défense professionnelle.

Tout ce qui faisait soin, en tout cas en psychiatrie, devenait contre-performant.

Je suis pour la formation à perpétuité mais cela dépend de ce que l'on entend par formation.

Le fait de s'y connaître dans certains domaines et d'approfondir certaines questions doit être permanent surtout en psychiatrie.

Si elle n'est pas là à perpétuité, c'est un outil tiers qui empêche de travailler.

J'ai l'impression que **les professionnels sont devenus, dans leur domaine de formation, hyper perfectionnés, très liés à leur fonction ou leur domaine et il est très difficile de les intéresser à autre chose.**

A la Ligue, aucune infirmière n'y vient, c'est pourtant le corps professionnel qui a le plus de liens avec le patient dans le domaine de la santé mentale.

Comment faire en sorte que le souci de penser ce que l'on travaille soit présent, suscité ?

Je suis pessimiste parce que l'on est en train d'augmenter cet aspect et de dire que l'on doit travailler en transdisciplinaire alors que l'on ne définit pas comment travailler en collectif.

Cela se traduit déjà dans les formations qui sont d'un côté très performantes. Mais que perd-on avec cette professionnalisation ?

On en revient à ces notions 'professionnels - usagers', à comment penser la relation 'professionnels, usagers et non-usagers' ou 'professionnels et citoyens'.

Si on est dans ce rapport, on développe des services en fonction de ; alors que pour moi, c'est en fonction de la santé mentale dans un quartier, des usagers de la santé mentale.

suite page 38

Abraham Franssen

L'ensemble des métiers de l'aide à domicile, du culturel, ... sont des métiers de la relation.

Comment éviter qu'une hyper spécialisation n'atrophie le bien au profit d'une compétence technique ou d'une incompétence relationnelle ?

Dans le champ de l'insertion, je pense à l'ensemble des techniques ou des formations à l'assertivité, à la manière dont les compétences humaines font l'objet d'une mise en forme qui aboutit à une relation non authentique, à un artefact de relations positives bien gérées : formation à la violence, à la gestion du stress, ...

Cela crée une sociabilité apparemment cool mais une sociabilité désamorcée où il n'y a plus de rencontres réelles.



Carole Grandjean, FLCPF

Il y a aussi les contraintes qui viennent d'en haut.

Une de mes coordinatrices à Liège était assistante-sociale et faisait des animations, puis elle est devenue coordinatrice avec les décrets.

En Wallonie, plus tu fais des animations, tu reçois des gens, plus tu as des points et de l'argent.

Elle a l'impression de perdre son âme, de se mettre à engueuler ses collègues, de ne plus prendre son temps à l'accueil alors que celui-ci est central dans les plannings.

Les contraintes obligent à une fausse rentabilité.

Charles Burquel, LBFSM

Comment travailler avec son savoir consensuel, le savoir lié à son histoire et pas celui que l'on a appris ?

Comment peut-il être reconnu et même amplifié ? Cela peut être le rôle des formations à perpétuité qui vont permettre de mieux penser l'autre que nous rencontrons dans nos métiers.

Abraham Franssen

En tant qu'association de parents d'usagers, l'exigence de qualité de services est un thème récurrent.

Comment vous positionnez-vous par rapport à ce débat ?

Thérèse Kempeneers, AFRHM

Il y a un réel contraste entre les cultures flamande et francophone.

Les Flamands ont un décret qui exige l'évaluation des services accueillant les personnes handicapées.

En Wallonie, quand on parle de l'évaluation de la qualité, les gestionnaires de service hurlent.

Il y a une sensibilisation des gestionnaires et des professionnels à faire par rapport à l'évaluation qui permet de travailler différemment et mieux.

A Bruxelles, on n'en parle pas du tout.

Au niveau de l'administration du service bruxellois francophone des personnes handicapées, il y a un inspecteur mi-temps pour 63 institutions et c'est pourtant le plus gros budget de la Cocof !



Marie Wagnies, FSB

Au point de vue de la professionnalisation des services, pour notre secteur, c'est indispensable, la majorité de notre personnel ne travaille pas dans une institution, il travaille sur le terrain, chez les bénéficiaires.

S'il n'y a pas une structure au niveau des services, c'est le chaos.

La spécificité de notre travail fait que nous devons être très structurés et professionnels.

Abraham Franssen

Marc Mathieu, vous qui aidez les associations à se structurer, à se professionnaliser.



Marc Mathieu, l'Associatif Financier

C'est l'aspect professionnalisation de la gestion.

En effet, on a fait le diagnostic il y a longtemps de la complexité de plus en plus grande et des poids de plus en plus lourds de toute sorte d'éléments.

On a considéré qu'aider les associations à professionnaliser leur gestion était un facteur d'autonomie.

Un des aspects est d'expliquer aux gestionnaires d'association comment surfer sur les balanciers politiques, épilucher le carnet d'adresses des gens, actionner la bonne sonnette au bon guichet. L'aspect politicien des choses dans le sens le plus superficiel fonctionne.

Carole Grandjean, FLCPF

Cela manque de poésie, de relations. J'entends bien qu'il faille professionnaliser.

Marc Mathieu, l'Associatif Financier

Une façon de maintenir son âme est de contrôler autant que possible les éléments clés.

Carole Grandjean, FLCPF

D'accord mais l'on perd l'aspect 'sens', 'moteur'.

Abraham disait : " On est là dans le lien, pour faire du lien."

Pour faire du lien, il faut certes des études et en même temps, les travailleurs qui me donnent l'impression de travailler mieux, sont capables de passer outre.

Je revendique une forme d'imperfection si on veut que le travail social continue d'être facteur de changement.

Abraham Franssen

Comment construire un modèle qui ne soit pas la reproduction mimétique du modèle marchand tout en gardant la maîtrise d'une forme de gestion ?

Marc Mathieu, l'Associatif Financier

Le point clé est l'autonomie.

La situation que vous décrivez où l'aspect technique des choses a pris la dominante est une situation où on a totalement perdu l'autonomie.

Christine Kulakowski, CBAI

On ne parle plus de valorisation de l'ancrage, cela va dans le sillage de ce que Charles Burquel dit ; je crois que l'autonomie vient aussi de la connaissance de son milieu et de son ancrage. Il n'est pas du tout valorisé.

Dans mon expérience CBAI, ce qui a joué dans la reconnaissance de notre nouvelle mission, c'est d'une part, les relations au politique et d'autre part, l'ancrage.

Ce qui me frappe dans les discussions que l'on a eues, est que **l'on n'ose plus parler de cet ancrage, pourtant, l'associatif représente en principe un potentiel d'ancrage, de liens, d'acteurs sociaux.**

Pourquoi n'en parle-t-on plus en ces termes ?

Quand j'étais un peu désarçonnée au CBAI, je me suis dit, c'est quand même une ressource, pourquoi je n'agiterais pas ces liens maintenant et je l'ai fait.

On est depuis plus de 25 ans en lien avec d'autres associations, pas seulement le politique, certains milieux, on a rendu certains services, ...

C'est comme si dans les débats sur la militance, la professionnalisation, ..., on perdait cette importance.

Solveig Pahud, CDCS

Charles Burquel disait qu'avec toutes les techniques, les formations pour entrer en relation en restant indemne, on peut être dans le non-authentique alors que lui dit que ce qui fait vraiment grandir c'est le développement consensuel c'est-à-dire de soi dans son rapport à l'autre.

Abraham Franssen

Un engagement éthique en fin de compte.

Solveig Pahud, CDCS

Je pense tout à fait cela mais ce n'est pas très audible pour le politique, parce que le politique s'y effondre.

Carole Grandjean, FLCPF

C'est pour cela que l'on a du mal à se parler.

Solveig Pahud, CDCS

Cela me semble antinomique.



Abraham Franssen

Comment faire reconnaître des critères de qualité, d'évaluation, des indicateurs qui prennent en compte de la valeur sociale ajoutée, du sens ?

Et effectivement, si l'associatif ne fait pas cela, à la limite, autant privatiser ;

c'est un enjeu qui pointe le bout de son nez.

Tout le secteur du service aux personnes devient et va l'être de manière croissante.

Enjeu crucial de la société marchande dans une société qui vieillit, où les individus ont des aspirations de bien-être relationnel, ...

Tout ce qui est service aux personnes, cela peut être un lien fortement envahi par des services marchands au sens strict.

Tout cela permet de mettre le doigt sur une série d'enjeux, merci !

COIFFURE XXI^{ème} S

123



ABAKA ASBL
 ACTION VIVRE ENSEMBLE
 ARÉMIS
 ASSOCIATIF FINANCIER
 ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT
 ASSOCIATION CHRÉTIENNE DES INVALIDES ET DES HANDICAPÉS
 ASSOCIATION DES CENTRES ET SERVICES BRUXELLOIS POUR PERSONNES HANDICAPÉES
 ASSOCIATION DES ERGOTHÉRAPEUTES
 ASSOCIATION DES MAISONS D'ACCUEIL
 ASSOCIATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES
 ASSOCIATION FRANCOPHONE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX
 ASSOCIATION NATIONALE DES COMMUNAUTÉS ÉDUCATIVES
 ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'ÉTUDE DU VIEILLISSEMENT
 BRUXELLES ASSISTANCE - 3IÈME MILLÉNAIRE
 BRUXELLES LAÏQUE
 CENTRE BRUXELLOIS D'ACTION INTERCULTURELLE
 CENTRE DE COORDINATION DE SOINS ET SERVICES À DOMICILE INDÉPENDANTS
 CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES
 CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN ANIMATION SOCIALE
 CENTRE DE SERVICES ET SOINS À DOMICILE
 CENTRE DE TÉLÉ-ACCUEIL DE BRUXELLES
 CITÉ SÉRINE
 COORDINATION BRUXELLOISE DES INSTITUTIONS SOCIALES ET DE SANTÉ
 COORDINATION LAÏQUE DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ
 CRÉATIVITÉ ET HANDICAP MENTAL BRUXELLES
 ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS
 ENTRAIDE DES MAROLLES
 EQUIPES D'ENTRAIDE
 ESPACE P
 FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES INSTITUTIONS POUR TOXICOMANES
 FÉDÉRATION BRUXELLOISE FRANCOPHONE DES ORGANISMES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE
 FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL
 FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL MUTUALISTES BRUXELLOIS
 FÉDÉRATION DES INITIATIVES ET ACTIONS SOCIALES
 FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS MÉDICO-SOCIALES
 FÉDÉRATION DES MAISONS DE JEUNES EN MILIEU POPULAIRE
 FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES ET DES COLLECTIFS DE SANTÉ
 FÉDÉRATION DES MUTUALITÉS SOCIALISTES DU BRABANT – SERVICE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 FÉDÉRATION DES SERVICES BRUXELLOIS D'AIDE À DOMICILE
 FÉDÉRATION LAÏQUE DES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL
 FÉDÉRATION NATIONALE DE PROMOTION DES HANDICAPÉS
 FÉDÉRATION SOCIALISTE DES PENSIONNÉS
 FONDATION JULIE RENSON
 FONDS DES LES AFFECTIONS RESPIRATOIRES
 FONDS DU LOGEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
 FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
 GRANDIR ENSEMBLE
 HAUTE ECOLE CATHOLIQUE CHARLEROI-EUROPE - INSTITUT CARDIJN
 HAUTE ECOLE ICHEC - ISC SAINT-LOUIS - ISFSC
 HAUTE ECOLE LIBRE DE BRUXELLES ILYA PRIGOGINE - DÉPARTEMENT SOCIAL
 HAUTE ECOLE PAUL-HENRI SPAAK - DÉPARTEMENT SOCIAL
 INFOR-HOMES
 INFOR-JEUNES BRUXELLES
 LE NID
 L'ESCALE
 LIGUE BRAILLE
 LIGUE BRUXELLOISE FRANCOPHONE POUR LA SANTÉ MENTALE
 LIGUE DES FAMILLES - BRUXELLES
 LIRE ET ECRIRE BRUXELLES
 LOGER JEUNE À BRUXELLES
 MUTUALITÉ LIBRE PARTENA
 MUTUALITÉ SAINT-MICHEL
 PERSPECTIVE ASBL
 PRÉSENCE ET ACTION CULTURELLES BRUXELLES
 PROXIMITÉ ET SANTÉ
 R2 PROFILÉURS DE PROJETS
 SERVICE LAÏQUE D'ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF - AIGUILLAGES
 SERVICE LAÏQUE D'AIDE AUX PERSONNES
 SERVICE POUR LA TRANSFORMATION, L'INNOVATION ET LE CHANGEMENT SOCIAL
 SOINS CHEZ SOI
 SOLIDARITÉS NOUVELLES
 SOS JEUNES
 SYNDICAT DES LOCATAIRES
 SYNERGIE
 UNION CHRÉTIENNE DES PENSIONNÉS - BRUXELLES



**Avec le soutien de la Commission
communautaire française de la Région
de Bruxelles-Capitale**